



La nature en partage

Photo : Bruno Marchal - Plumalia Asbl - juillet 2012
Colonie d'Hirondelles de rivage à la sablière de Mont-Saint-Guibert

Chroniques ornithos

Automne - 2012

Étude : Les colonies
d'Hirondelles de rivage

Éthologie :
Les migrations

Promenons-nous ...
à Dongelberg



Edito

10^e anniversaire de Natagora, 5^e anniversaire de la Régionale Brabant wallon et 20^e numéro du Bruant Wallon, autant de raisons de se réjouir et de se projeter vers l'avenir avec un enthousiasme toujours renouvelé.

Cet enthousiasme, nous souhaitons vous le faire partager à travers la lecture de ce nouveau numéro : découvrir, s'émerveiller, agir, soit le tiercé gagnant qui nous motive.

Découvrir qu'il reste des coins merveilleux en Brabant wallon : cette province largement urbanisée comporte encore malgré tout des coins susceptibles d'observations surprenantes. Savez-vous que ce printemps, Gorgebleue à miroir, Tarier pâtre, Locustelle tachetée et Petit Gravelot ont niché dans notre belle province ? Et mieux encore, un des deux seuls couples de Busards cendrés ayant niché avec certitude en Wallonie cette année, l'a fait en Brabant wallon ! Nous y reviendrons dans un prochain numéro. Ces preuves de nidification n'ont pu être obtenues que par un suivi assidu. Et il y a certainement encore beaucoup d'observations qui nous échappent. Aussi, n'hésitez pas à vous promener et aussi à enregistrer vos observations sur www.observations.be de la manière la plus précise possible, notamment si vous observez des comportements territoriaux (tout en veillant à obscurcir l'observation en cas d'espèce très sensible). Ce n'est que de cette manière que nous pourrions nous faire une idée la plus complète possible de la situation des populations (comme par exemple l'évolution des colonies d'Hirondelles de rivage), actualiser les données de l'Atlas (découvrez dans ce numéro la suite de son analyse à l'échelon de notre province) et définir des priorités pour nos actions de conservation.

Notre rubrique « Promenons-nous » est là pour vous donner des idées de découverte. Partez avec nous dans les chemins de campagne de la région de Jodoigne.

S'émerveiller de la complexité du comportement animal. Au-delà de la pure observation, essayer de comprendre comment les oiseaux fonctionnent est une source permanente d'étonnements. Parmi ces comportements, la migration est sans conteste l'un des plus surprenants, tant les solutions, les exigences physiques et les capacités physiologiques qu'elle demande dépassent l'entendement. Partez à la rencontre des dernières découvertes de ce phénomène qui recèle encore bien des secrets.

Agir car la perte de la biodiversité n'est pas une fatalité. Des actions sont en effet possibles, à titre individuel ou collectivement, en intervenant là où des opportunités se présentent. Soyez attentifs aux travaux qui se déroulent dans votre commune. Des interventions simples sont parfois envisageables pour sauvegarder ou améliorer la situation de certaines espèces.

Par ailleurs, même si les terrains sont chers en Brabant wallon, il y a parfois des opportunités qui se présentent, comme celle qui a permis l'extension de la réserve naturelle du marais de Genneville. Vous découvrirez dans ce numéro l'historique de cette réserve et les projets débordant d'enthousiasme de son conservateur.

Des projets plus structurants encore existent à l'échelon de bassins, comme les Contrats de rivière qui, réunissant des acteurs de différents horizons, permettent d'engager des actions protégeant nos rivières, biotopes essentiels de notre environnement.

Alors, embarquez avec nous dans ce numéro et n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez nous aider d'une manière ou d'une autre.

Bonne lecture !

Thierry Maniquet
Membre du Comité de rédaction

Sommaire

Le saviez-vous ?.....	page 3
Jouons ensemble	page 4
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon : Automne 2012	page 4
Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon : Phasianidés, Podicipédidés et Phalacrocoracidés	page 20
Éthologie : Les migrations	page 26
Étude : Evolution des colonies d'Hirondelles de rivage en Brabant wallon	page 28
Sites de grand intérêt biologique : Le Marais de Genneville	page 33
Focus Assoc' : Le Contrat de rivière Dyle-Gette	page 35
Promenons-nous à Dongelberg.....	page 37
Agenda.....	page 40

L'équipe de rédaction :

Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Claire Huyghebaert, José Granville, Thierry Maniquet, Vincent Rasson, Philippe Selke et Julien Taymans
Maquette : Hervé Paques
Mise en page : Claire Huyghebaert
Responsable des illustrations : Vincent Rasson
Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Le saviez-vous ?

T. Maniquet

Rentrée des classes oblige, il est temps de se replonger dans la mythologie gréco-latine. Comme vous le savez, le nom latin du Martin-pêcheur est *Alcedo atthis*. Le terme « *Alcedo* » vient d'Alcyon, terme signifiant « oiseau de mer » (alcidés).

Mais quel rapport, me direz-vous, entre notre oiseau et la famille des alcidés ?

L'histoire est de fait assez compliquée.

Or donc, comme on dit dans les histoires, Alcyone, fille d'Eole, était l'épouse du roi Céyx. Les époux étaient si heureux qu'ils eurent l'outrecuidance de se comparer à des dieux, s'appelant eux-mêmes Héra et Zeus.

Vous comprendrez aisément que cela ne plut guère aux dieux concernés qui, châtiant les arrogants, noyèrent Céyx. De désespoir, Alcyone se jeta dans la mer. Mais un dieu compatissant les transforma en alcyons.

Depuis la mort de Céyx, chaque hiver, la femelle de l'alcyon enterre son mâle avec de grandes lamentations. Elle construit alors un nid serré avec des épines, le lance à la mer, y pond ses œufs et les couve. A ce moment, Eole (ou son père – les sources diffèrent -) calme alors la mer pendant les jours alcyoniques, soit 7 jours avant et 7 jours après le solstice d'hiver, ce qui permet la couvaion.

Mais quel rapport, me direz-vous, avec le Martin-pêcheur ? Il est vrai que cette légende semble davantage s'appliquer à des oiseaux marins, comme le Puffin cendré, au cri plaintif réputé. Mais il semble que cette légende se soit étendue au Martin-pêcheur qui, chez les Grecs, était consacré à Athena, protectrice des navires.

C'est en tout cas ce que confirme Buffon qui, citant Aristote, avance que l'alcyon est le même oiseau que notre Martin-pêcheur. L'alcyon, dit ce philosophe, « n'est pas beaucoup plus grand qu'un moineau; son plumage est peint de bleu, de vert et relevé de pourpre; ces brillantes couleurs sont unies et fondues dans leurs reflets sur tout le corps et sur les ailes et le cou; son bec jaunâtre est long et pointu ».

Notons qu'Ovide, dans ses *Métamorphoses*, nous raconte une autre légende : Alcyone reçut une nuit la visite de Morphée, envoyé par son père et Héra, accablée de la voir prier pour le retour de Céyx, son mari, parti en mer depuis deux mois. En rêve, Alcyone vit son mari se noyer dans un naufrage et crier le nom de son épouse, avant de mourir. Sa dépouille fut ramenée par la mer jusqu'au rivage où se tenait Alcyone, qui se changea en Martin-pêcheur. Elle vola alors jusqu'au lieu du naufrage où elle retrouva Céyx, changé lui aussi en

Martin-pêcheur. Depuis lors, Morphée fut considéré comme le dieu des songes prophétiques.

Bibliographie

- P. CABARD et B. CHAUVET, *L'étymologie des noms d'oiseaux*, Eveil Editeur, Saint Yrieix, 1995, P.105;
- L. PATHE, *Le mythe de Morphée, fils du sommeil*, <http://suite101.fr/article/le-mythe-de-morphee-fils-du-sommeil-a17769>;
- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/vie-sauvage/martin-p%C3%AAcheur/184022>;
- www.gepog.org/sites/default/files/fichiers/educ_env/.../divinites.pdf

Jouons ensemble

Jeu photos : Oiseaux à identifier

Vincent Rasson

Quels sont ces 4 oiseaux ?



1

2



3

4

Vous trouverez les solutions en page 36.

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Automne 2012 : septembre à novembre

Rédacteurs : F. Cornet, P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, C. Huyghebaert, T. Maniquet, V. Rasson, Ph. Selke, J. Taymans; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau et L. Leclercq.

L'automne 2012 a été partagé entre un début très estival aux températures élevées et le retour des précipitations, du vent et des orages. La deuxième décennie d'octobre connaît une douceur exceptionnelle avec des records de température (25,3°C à Limelette le 22/10) pour passer brusquement au froid en fin de mois et se terminer sous les perturbations annonçant le temps maussade de novembre. Brumes et brouillards caractérisent cette fin de saison.

Ce début d'automne doux a été favorable au passage des limicoles et autres oiseaux d'eau avec notamment 2 Chevaliers aboyeurs aux décanseurs de Genappe, une jeune Marouette ponctuée à la station de baguage de Nodebais, une Bécassine sourde à Jodoigne, 2 Guifettes noires et 2 Balbuzards pêcheurs. Notons également en début de période un dernier groupe de 70 Cigognes blanches, la fin du séjour d'une famille de Grèbes à cou noir à Genappe et le passage fourni des Traquets motteux.

Du côté des migrateurs rares, on voit encore passer 2 Pipits rousselines ainsi que 3 Bergeronnettes nordiques et 1 Bruant ortolan mi-septembre, un très rare Pipit à gorge rousse début octobre et 3 Rémiz pendulines. Un Choucas des tours nordique est vu chez nous en novembre.

La famille des fringilles nous apporte également de belles observations avec quelques Serins cinis, Sizerins flammés et Bec-croisés des sapins. S'agissant des hivernants, de beaux nombres de Pinsons du Nord et de Grosbecs casse-noyaux sont observés.

D'autre part, le pic de température de mi-octobre voit un beau passage de Buses variables et le départ particulièrement tardif d'une Fauvette grisette toujours présente le 21/10. L'automne voit également de nombreux mouvements de Geais des chênes.

En tout, 156 espèces ont été contactées durant la période. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles

des données pertinentes existaient par rapport à la migration postnuptiale, la dispersion des jeunes ou l'arrivée des hivernants, activités principales des oiseaux en automne.

Observations détaillées

Abréviations : ex. = exemplaire; IRSNB = Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : 2 groupes en passage, 9 ex. le 27/10 à Waterloo et 2 ex. le 28/10 à Noduvez. Plus curieux, un groupe de 13 ex. avec 4 Oies cendrées vu le 28/11 à Huppaye venant du Nord puis se dirigeant vers le Nord-Ouest.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Pointons quelques groupes en migration avec 46 ex. aux décanteurs de Genappe et 5 ex. à Bossut-Gottechain le 21/10, 7 ex. le 27/10 à Waterloo et 95 ex. le 28/11 à Nivelles.



Photo : Bernard Danhaive (Louvain-la-Neuve)

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : quelques groupes dépassant la centaine d'individus, 200 ex. le 7/10 à La Hulpe, 245 ex. le 30/10 à Pécrot et 200 ex. le 22/11 au lac de Louvain-la-Neuve.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : dans notre région, cette espèce est rarement d'origine sauvage. Notons néanmoins le groupe de 5 ex. vu le 13/09 à Nodebais, apparemment de souche sauvage car fort craintif.



Photo : José Granville (Chastre)

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : jusqu'à 4 ex. sont vus régulièrement de fin août à fin novembre à Gastuche. D'autre part, un couple est encore présent les 8/09 et 7/10 à Waterloo et 1 adulte est vu le 9/09 aux étangs de Bierges.

Ouette d'Égypte (*Apolochen aegyptiacus*) : quelques grands groupes avec 81 ex. le 18/09 à Marbais, 89 ex. le 7/10 à Waterloo et 149 ex. le 16/11 à Wavre.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : toujours bien présente aux décanteurs de Genappe pendant toute la période avec un maximum de 19 ex. le 21/10, l'espèce apparaît à partir de mi-septembre d'abord à Gastuche (maximum de 6 ex. le 2/11), ensuite à La Hulpe (maximum de 22 ex. le 14/10) et seulement le 18/11 au lac de Louvain-la-Neuve avec un maximum de 3 ex.



Photo : Hervé Paques (Louvain-la-Neuve)

Canard pilet (*Anas acuta*) : 2 ex. (1 mâle et 1 femelle) sont déjà vus le 14/10 aux décanteurs de Genappe et 1 ex. le 14/11 au lac de Louvain-la-Neuve.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : toujours présent aux décanteurs de Genappe (avec un maximum de 60 ex. le 30/09) et à La Hulpe, on le trouve également à partir de mi-septembre à Zétrud, Gastuche et Pécrot.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : l'espèce apparaît aux décanteurs de Genappe le 14/10 avec 1 ex. et ils y seront 4 le 28/10. Ensuite, le 1/11, 6 ex. sont présents aux étangs de Zétrud et 4 ex. à Gastuche. Deux ex. sont vus le 9 et le 14/11 sur une mare temporaire à Tourinnes-Saint-Lambert.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : même si les plus grands nombres sont toujours comptabilisés aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 150 ex. le 25/11, l'espèce est présente également à Gastuche (maximum de 66 ex. le 1/11), Genval (1 femelle le 12/09), La Hulpe (9 ex. le 21/09), Pécrot (maximum de 10 ex. le 18/11) et 3 ex. le 14/11 sur une mare temporaire à Tourinnes-Saint-Lambert.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : toujours 6 ex. présentes aux décanteurs de Genappe jusqu'au 5/09 et encore 1 ex. le 21/09.



Photo : Thomas Robert

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : l'espèce est toujours présente sur certains sites déjà fréquentés en été, décanteurs de Genappe, lac de Louvain-la-Neuve, étangs de Zétrud, Pécrot, Bierges et Gastuche. Notons en outre 20 ex. vus le 7/10 à La Hulpe. Les plus grands nombres sont enregistrés fin octobre-début novembre avec 35 ex. le 31/10 à Genappe et 32 ex. le 11/11 à La Hulpe.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : de plus en plus présent au cours du temps sur un grand nombre de sites, une part importante des observations ayant lieu en novembre. Les nombres les plus élevés sont comptabilisés aux étangs de Bierges (maximum de 63 ex. le 27/11), aux décanteurs de Genappe (maximum de 46 ex. le 21/09) et à La Hulpe (maximum de 45 ex. le 11/11).

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : un important lâcher de perdrix grises dans un but cynégétique est renseigné sur le champ de bataille de Waterloo, où 75 ex. sont observés, dont 80% de juvéniles, le 01/09. On note d'autres concentrations, sans doute pour les mêmes raisons, à Laurensart (Gastuche) et sur les plateaux agricoles d'Ottignies, Nil-Saint-Vincent et Orbais.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : toujours signalé sur 13 sites avec 3 nichées supplémentaires à Genappe faisant un total de 23 nichées pour ce site. Alors que le nombre d'individus à Genappe passe de 50 individus le 21/09 à quelques rares individus fin novembre, la population sur le lac de Louvain-la-Neuve compte encore 24 ind. le 22/11. Encore 15 ex. observés à la Hulpe le 7/10 puis plus que 1 mi-novembre. Grand calme sur tous les autres sites dès début novembre.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : 6 jeunes et 1 adulte encore présents le 21/09 à Genappe, puis plus qu'1 jeune le 30/10.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : la migration amorcée timidement fin août s'intensifie début septembre avec plusieurs groupes entre 41 et 57 ex. pour croître significativement dès le 7/10 avec 94 ex. à Waterloo, 213 ex. à Corroy-le-Grand et 860 ex. à Noduwez.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : l'espèce qui rejoint ses lieux d'hivernage chez nous est signalée durant cette période sur 25 sites avec un maximum de 7 ex. le 21/10 à Genappe et 8 ex. le 22/10 à Noduwez.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : espèce présente en petit nombre sur la majorité des sites, quelques grands groupes cependant sont notés à Genappe avec 8 ex. le 10/09, 6 ex. le 9/09 à Ramillies, 7 ex. le 23/09 à Opprebais et 10 ex. le 20/10 à Gastuche.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : la migration amorcée significativement fin août se prolonge les 1er et 2 septembre avec un groupe de 70 ex. à Glabais le 2/09. Plus aucune observation ne sera faite ensuite.

Milan royal (*Milvus milvus*) : automne assez calme avec des observations éparses (11 à comparer aux 24 de l'automne précédent). Une dernière donnée le 06/11 à Tourinnes-Saint-Lambert.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : l'arrivée de cette espèce, commencée en août se poursuit crescendo au cours des trois mois de la période, sans afflux particulier mais avec de nombreuses observations.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : la présence de ce rapace chez nous se raréfie classiquement à partir d'octobre. Après la première décade de ce mois, l'espèce n'est plus notée que le 14 et le 27/10. Une dernière femelle est observée le 16/11 aux décanteurs de Genappe.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : une dernière observation pour l'année 2012 est faite le 02/09 à Folx-les-Caves (une femelle).

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : retenons lors des suivis migratoires organisés, 5 ex. en 1h le 23/10 à Corbais et 7 ex. en 4h20 le 27/10 à Waterloo. Pour l'anecdote, notons un ex. suivi sur 200 mètres en voiture le 16/10 à Mont-Saint-Guibert à une vitesse constante de 42 km/h.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : en-dehors des observations réalisées au Domaine Solvay de manière régulière, cette espèce est aussi notée à Wavre, Grez-Doiceau, Noduwez, Waterloo et Gastuche (Laurensart)

Buse variable (*Buteo buteo*) : les conditions météo exceptionnelles du début de la troisième décade d'octobre semblent avoir boosté le passage des Buses qui ont pu profiter de belles ascendances : 19 ex. en 1h le 23/10 à Corbais, puis 10 ex. dans une « pompe » suivis par 3 ex. à Corbais le même jour, et 46 ex. en 1h10 à Waterloo le 24/10. Encore 19 ex. en 4h20 à Waterloo le 27/10 dans des conditions météo redevenues très automnales. A noter encore 19 ex. posés dans les champs à Jandrain-Jandrenouille le 12/11.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : deux migrants notés respectivement le 15 et le 16/09 (dates classiques) à Bousval et Tourinnes-la-Grosse.



Photo : Pierre Melon (Houtain-le Val)



Photo : Gabriel Rasson

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : l'arrivée de cette espèce entamée le 29/08 se poursuit modérément en septembre (3 données), octobre (4 données) et novembre (6 données).

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : nidification probable à Limal pour la deuxième année. Cette espèce est encore notée de manière régulière, mais jamais abondante, en septembre. Dernière observation : 1 ex. le 05/10 aux étangs de Bierges à Wavre.



Photo : Pierre Melon

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : alors que dans l'ensemble, l'automne a été relativement calme pour les rapaces, on note un accroissement sensible des données de cette espèce : 19 données pour 8 en 2011 (5 en septembre, 9 en octobre et 5 en novembre).

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : de nombreuses haltes de râles d'eau en migration post-nuptiale sont renseignées. Pointons jusqu'à 8 ex. entendus simultanément dans la réserve du Confluent à Genappe le 01/09 et 5 ex. le 14/10 dans la réserve de Nysdam à la Hulpe. L'espèce est également régulièrement mentionnée durant toute la période au bassin d'orage de Nodebais, aux décanteurs de Genappe et à l'étang de Pécrot. A Nodebais, de nouveaux individus sont bagués chaque semaine en septembre. Le pic de migration est noté entre le 20 et le 24/10 avec respectivement 7, 10, 1, 1 et 3 individus capturés et bagués. © IRSNB

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) : un jeune oiseau est bagué le 15/09 à Nodebais. © IRSNB

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : les rassemblements les plus importants ont été observés aux décanteurs de Genappe, où 35 ex. sont recensés le 16/09 et sur le Lac de Louvain-la-Neuve (15 ex. le 25/10), ces nombres étant significativement inférieurs à ceux de 2011 (respectivement 52 et 24 ex.).

Foulque macroule (*Fulica atra*) : en Brabant wallon, la population automnale de la Foulque macroule se concentre principalement sur quelques sites. Ce sont les décanteurs de Genappe qui rassemblent les plus grands nombres avec jusqu'à 350 ex. en septembre et octobre, nombre qui chute à 64 ex. à la mi-novembre. L'étang du Gris Moulin à la Hulpe est quant à lui bien moins fréquenté que l'année précédente avec un max. de 50 ex. le 07/10 pour un max. de 260 ex. en 2011. Des rassemblements importants sont également renseignés au Lac de Louvain-la-Neuve (115 ex. le 25/10), au Lac de Genval (67 ex. le 18/11) et aux étangs de Zétrud (53 ex. le 02/10).

Grue cendrée (*Grus grus*) : seuls 6 petits groupes de grues cendrées (de 2 à 5 ex.) sont mentionnés en migration active au-dessus du Brabant wallon, entre le 21/10 et le 19/11, à Nivelles, Jodoigne, Wavre, Genappe, Ramillies et Incourt. Le 16/11, celui survolant Genappe, composé de 2 adultes et un jeune, s'est posé dans une éteule de maïs à Houtain-le-Val durant une vingtaine de minutes.



Photo : Vincent Rasson

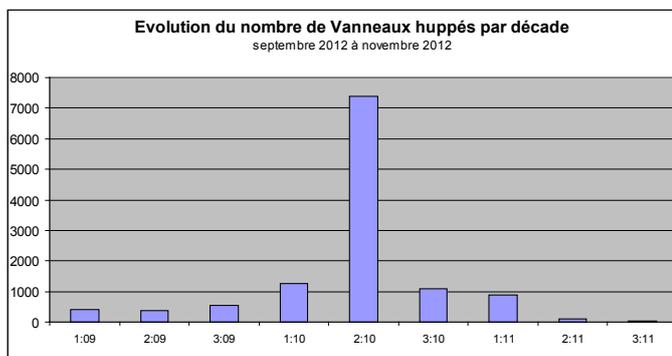
Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : 1 seul ex. observé le 29/09 à Néthen.



Photo : Hervé Paques (Opprebais)

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : un minimum de 85 ex. observés pendant la période (essentiellement en novembre) sur 8 sites, dont 50 ex. en vol sud-ouest en 3 groupes le 10/11 à Walhain-Saint-Paul.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : plus de 7.000 ex. observés cette année lors de la migration postnuptiale, soit près du double de l'an passé ! Des groupes de plus de 100 ex. sont déjà signalés sur de nombreux sites dès le 01/09. Le pic de passage se situe autour de la mi-octobre avec 1.405 ex. en 8h à Orp-Jauche le 14/10, un groupe estimé à 1.000 ex. qui stationne à Ramillies du 16 au 18/10 et 1.720 ex. en 8h le 20/10 à Chaumont-Gistoux.



Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : l'espèce est observée en halte migratoire tout au long de la période sur 9 sites. Les décanteurs de Genappe attirent jusqu'à 8 ex. en même temps le 18/09. Les autres sites ne reçoivent la visite que d'un à quatre ex.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : 2 ex. notés en vol le 07/09 à Gastuche.



Photo : Hervé Paques

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : 2 ex. signalés le 10/09 aux décanteurs de Genappe.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : outre les décanteurs de Genappe où 2 ex. sont présents en septembre, 1 à 2 ex. sont observés jusqu'au 19/10 sur 5 autres sites.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : 5 fois 1 ex. en passage, le 03/09 à Tourinnes-la-Grosse, le 15/09 à Corroy-le-Grand, le 21/10 à Bossut-Gottechain ainsi que les 24 et 25/11 à Malèves-Sainte-Marie.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : renseignée durant toute la période sur 8 sites, dont les décanteurs de Genappe qui accueillent jusqu'à 7 ex. le 30/09 et l'étang Paradis à Gastuche où 5 ex. sont présents le 10/11.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : 1 ex. de ce limicole discret est levé dans un chemin agricole inondé le 30/09 à Jodoigne-Souveraine.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*): 3 observations d'un ex. durant la période : le 17/10 au Parc de la Dodaine à Nivelles, le 25/11 à Saint-Remy-Geest et le 28/11 à la réserve naturelle de Nysdam. Deux exemplaires sont bagués après revalidation (choc contre une fenêtre) à l'hôpital pour animaux sauvages Birds Bay à Ottignies les 19 et 22/11. © IRSNB



Photo : Jules Fouarge

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*): en dehors des groupes repérés en suivi migratoire, pas de grand dortoir renseigné, contrairement à 2011 (2.000 ex. à Genval et 600 ex. à Genappe en 2011 contre respectivement 20 et 270 ex. en 2012).



Photo : Patricia Cornet

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : 1 ex. de 2e hiver le 19/09 à Opprebais en compagnie de près de 200 goélands bruns, quelques argentés et mouettes rieuses.

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : migrateur qui reste rare dans notre province mais qui est passé à La Hulpe début septembre et à Genval fin septembre. En revanche, pas d'observation en 2012 à Genappe. Ce site avait pourtant recueilli la majeure partie des visites ces dernières années.



Photo : Bruno Marchal (Eghezée)

Pigeon colombin (*Columba ænas*) : en septembre, quelques observations de très petits groupes. Par contre, octobre voit des vols de migrants en route vers le Sud. Notons pour commencer un groupe de 30 ex. en halte le 1^{er} à Chaumont-Gistoux. Le passage continue ensuite avec 20 ex. en 4h30 le 7 à Noduwez, 26 ex. en 2h le 15 à Waterloo, 11 ex. en 3h le 20 à Corroy-le-Grand et 26 ex. en 1h10 le 24 à Waterloo. Fin octobre et début novembre ne verront plus que 3 observations d'1 à 3 ex.



Photo : Marc Fasol

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : le passage migratoire débute fin août avec 220 ex. en 2h le 30 à Waterloo. En septembre et début octobre, quelques groupes d'une certaine importance sont signalés avec 100 ex. le 6/09 et 250 ex. le 9/09 à Gastuche, 50 ex. le 17/09 à Huppaye, 50 ex. le 21/09 aux décanteurs de Genappe, 100 ex. en 3h30 le 30/09 à Noduwez, 100 ex. le 6/10 à Jodoigne et 100 ex. en 4h30 le 7/10 à Noduwez. Mi-octobre, le passage s'intensifie et restera dense jusqu'à la fin du mois. Notons 948 ex. le 13 à Corroy-le-Grand, 1.042 ex. en 4h30 le 14 à Noduwez, 500 ex. en 1h30 à Huppaye et 3.000 ex. à Thorembais-Saint-Trond le 19, 772 ex. en 3h le 20 à Corroy-le-Grand, 304 ex. en 40 minutes le 21 aux décanteurs de Genappe, 2.000 ex. en 2h30 le 22 à Nivelles, 1.614 ex. en 1h10 le 24 et 3.384 ex. en 4h40 le 27 à Waterloo. Un deuxième pic a lieu du 17 au 25 novembre avec notamment 2.001 ex. le 17 à Ramillies-Offus et un groupe de 600 ex. le 24 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Ensuite le passage s'essouffle.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : une seule observation pour la période, 1 ex. vu à Opprebais le 22/11.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : 2 oiseaux sont bagués le 09/09 à Nodebais à une date normale pour la dispersion. © IRSNB



Photo : Gilbert Nauwelaers

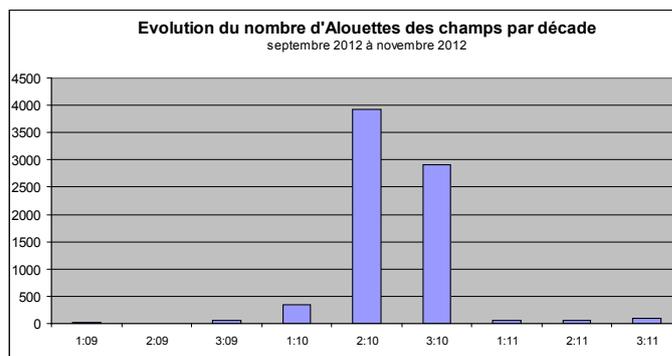
Pic mar (*Dendrocopos medius*) : toujours 2 ex. présents à Nysdam (La Hulpe), et 1 ex. à Waterloo et à la prairie du Carpu (Rixensart). 1 ex est bagué sur la zone de suivi hivernal à La Hulpe (hors Nysdam). Il s'agit de la première donnée de baguage pour le site qui est étudié depuis 1999. © IRSNB



Photo : Pierre Melon (Houtain-le-Val)

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : les deux dernières données pour la station de baguage de Nodebais sont le 09 (1 ex) et le 14/09 (1 ex). © IRSNB

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : un premier groupe de 10 ex. était signalé mi-août à Nil-Saint-Vincent mais il faut attendre fin septembre pour que le passage démarre réellement avec 32 ex. en 3h30 le 30 à Noduwez où on verra passer 282 ex. en 4h30 le 7/10 et 685 ex. en 4h30 le 14/10. Le passage s'intensifie durant la deuxième décennie d'octobre avec 148 ex. le 13 à Corroy-le-Grand, 100 ex. à Ramillies-Offus et 200 ex. à Ittre le 17, 100 ex. en halte le 18 à Bierghes. Un pic important a lieu la dernière décennie du mois avec 1.000 ex. à Thorembais-Saint-Trond le 19, 636 ex. en 3h à Corroy-le-Grand et 180 ex. à Grez-Doiceau le 20, 1.125 ex. en 2h à Waterloo le 21, 255 ex. à Noduwez le 22, 672 ex. en 4h40 à Waterloo le 27 et 358 ex. en 4h à Noduwez le 28. Jusque fin novembre, quelques groupes de 10 à 50 ex. sont encore observés sans qu'il soit certain qu'il s'agisse encore de migrants.

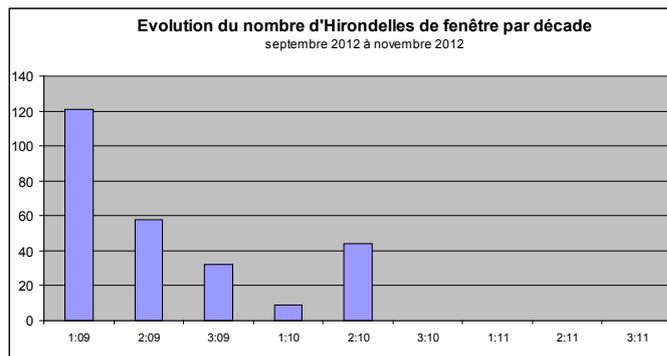


Alouette lulu (*Lullula arborea*) : un premier exemplaire est observé le 30/09 à Rosières mais il faut attendre le 7/10 pour que le passage démarre dans notre province avec 4 ex. à Corroy-le-Grand et 1 ex. à Cérroux-Mousty. Quelques très petits groupes passent jusque fin octobre. Un seul nombre important de 28 ex. en 2h le 21/10 à Waterloo où on ne verra plus que 6 ex. en 4h40 le 27. Une attardée est encore observée le 18/11 aux décanteurs de Genappe.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : une seule observation durant la période, celle de 18 ex. parmi un groupe d'Hirondelles rustiques et de fenêtre le 14/10 à Nysdam (La Hulpe).

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : les rassemblements déjà constatés en août se poursuivent en septembre avec notamment 45 ex. le 4 à Braine-le-Château. Le passage migratoire a probablement débuté en août mais les premières migratrices signalées comme telles sont 2 ex. le 1/09 à Waterloo. Les données disponibles ne permettent pas de repérer de réels pics de passage. L'intensité du flux est assez variable, avec quelques beaux nombres la première décennie de septembre et ensuite fin septembre-début octobre. Notons 44 ex. en 2h le 2/09 à Opprebaix, 157 ex. en 3h30 le 8/09 à Gastuche, 29 ex. le 23/09 à Corroy-le-Grand, 30 ex. aux décanteurs de Genappe, 62 ex. en 30 minutes à Jandrain-Jandrenouille et 47 ex. en 3h30 à Noduwez le 30/09, 50 ex. le 1/10 aux étangs de Pécrot et enfin 48 ex. en 4h30 à Noduwez et 27 ex. à Corroy-le-Grand le 7. Après le 7 octobre, les groupes sont nettement moins nombreux si l'on excepte les 25 ex. du 16 à Piétrebais. La dernière observation de la période et du passage concerne 3 ex. le 17/10 à Braine-l'Alleud. Les 2 derniers poussins arrivés début septembre à l'hôpital pour animaux sauvages Birds Bay sont bagués et relâchés le 22/09 à Ottignies. © IRSNB

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : les rassemblements pré-migratoires entamés en août se poursuivent en septembre avec notamment 58 ex. le 8 à Nivelles tandis que des jeunes sont encore nourris dans 2 nids le 16/09 à Tourinnes-la-Grosse. Le passage démarre fin août avec 15 ex. le 28 à Louvain-la-Neuve. Il semble assez faible mais les données disponibles ne sont pas assez nombreuses pour pouvoir tirer des conclusions. Notons toutefois 21 ex. le 1/09 à Waterloo et 16 ex. en 3h30 le 30/09 à Noduwez. La dernière à nous quitter est vue le 15/10 à Louvain-la-Neuve.



Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : après le passage remarqué de la fin du mois d'août, encore 2 observations de ce migrateur avec 1 ex. le 17/09 à Nivelles et 1 ex. le 18/09 à Houtain-Le-Val.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : du 14 au 21/10, 3 observations d'oiseaux en passage. A partir du 22/10, de petits groupes s'installent dans différents lieux humides de la province. Notons 6 ex. le 22/10 et 11 ex. le 5/11 au Grand Brou à Tourinnes-la-Grosse et 4 ex. le 3/11 et 8 ex. le 11/11 à l'étang de Pécrot.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : assez nombreuses observations de passage en septembre et octobre mais il faut attendre le 24/09 pour que les nombres dépassent la dizaine avec 15 ex. à Ottignies. Ensuite le flux s'intensifie avec 106 ex. en 3h30 le 30/09 à Noduwez, 20 ex. en 15 minutes le 1/10 à Corbais, 51 ex. le 6/10 à Corroy-le-Grand, 206 ex. en 4h30 à Noduwez et 53 ex. à Corroy-le-Grand le 7/10. En milieu de mois, on assiste à un pic avec 47 ex. le 13 à Corroy-le-Grand, 395 ex. en 4h30 à Noduwez et 103 ex. à



Photo : Nathalie Annoye

Ottignies le 14, 178 ex. en 2h le 15 à Waterloo, 60 ex. le 18 à Nivelles et 68 ex. en 3h le 20 à Corroy-le-Grand. Fin octobre marque la fin du passage, les observations de novembre concernant des hivernants.

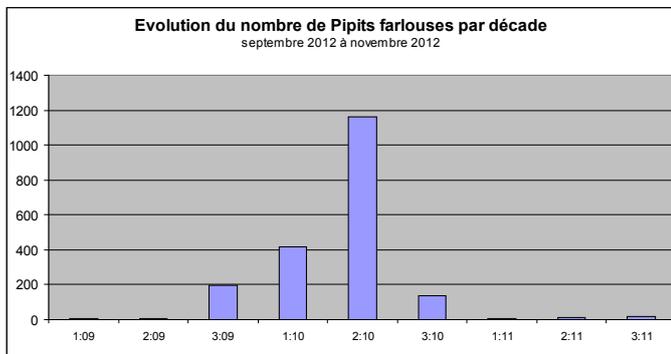


Photo : José Granville (Chastre)

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : après un début assez faible à partir de mi-août, le passage se poursuit de la même manière en septembre avec des isolés ou de très petits groupes. Notons cependant 5 ex. en 3h le 9/09 à Gastuche et 8 ex. en 4h le 15 à Corroy-le-Grand. La dernière observation de la saison concerne 1 ex. le 13/10 à Corroy-le-Grand. 3 ex sont bagués le 13/09 à Nodebais et le dernier le 22/09. © IRSNB

Pipit à gorge rousse* (*Anthus cervinus*) : 1 ex. de ce rare migrateur lors d'un suivi migratoire le 7/10 à Noduwez.
*(espèce à homologuer en Région wallonne)

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : passage très discret en septembre et seulement 3 groupes en halte arrivant à la dizaine avec 10 ex. le 1 à Cortil-Noirmont, 11 ex. le 2 à Opprebais et 15 ex. le 15 toujours à Opprebais. La dernière à nous quitter est vue le 1/10 à Beauvechain.

Bergeronnette nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : après les 3 ex. en passage post-nuptial le 30/08 à Linsmeau, 3 ex. sont vus le 18/09 à Baisy-Thy.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : une famille avec 4 jeunes est encore signalée le 1/09 à Waterloo. Le 9/09, 2 ex. sont vus en passage lors d'un suivi migratoire de 3h30 à Gastuche et le 10/09 ce sont 4 ex. qui semblent se rassembler à un dortoir au bassin d'orage de Corbais. Le 18/10, 2 ex. sont encore vus en vol vers le Sud-Ouest à Nivelles et 1 ex. le 20/10 à Saint-Remy-Geest.

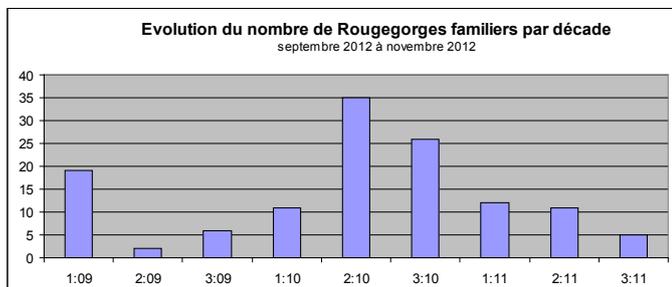
Bergeronnette grise (*Motacilla [alba] alba*) : les rassemblements postnuptiaux se poursuivent en septembre tandis que le passage démarre le 9/09 avec 4 ex. le 9/09 à Gastuche. Le flux reste très discret jusqu'au 30/09 où 14 ex. sont vus à Jandrain-Jandrenouille et 68 ex. en 3h30 à Noduwez. Sur ce dernier site, 141 ex. sont dénombrés en 4h30 le 7/10. Des nombres de 40 à 69 ex. seront observés en 6 occasions jusqu'au 20/10. Le passage diminue ensuite jusque fin octobre. Les observations de novembre semblent concerner des hivernantes.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : les migrants sont principalement observés en octobre, mais chaque fois individuellement ou en petits groupes. Citons par exemple 3 ex. à Jodoigne le 06/10, 3 ex. à Corroy-le-Grand le 07/10, 3 ex. à Ottignies le 14/10 et 4 ex. à Saint-Rémy-Geest le 20/10. 12 ex. sont également signalés le 21/10 à Bossut-Gottechain.

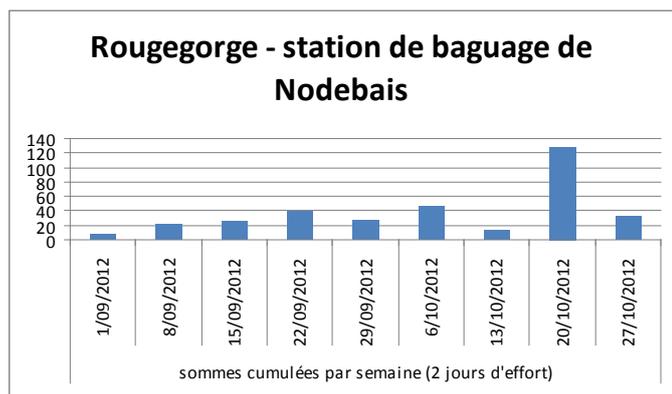


Photo : Pierre Peignois

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : un (petit) pic de passage migratoire est observé en deuxième et troisième décade d'octobre. Les plus gros comptages mentionnent 16 ex. le 09/09 à Waterloo, 10 ex. le 14/10 aux décantereurs de Genappe et 10 ex. le 20/10 à Saint-Remy-Geest.



Par contre, les données relatives à la station de baguage de Nodebais montrent un passage marqué fin octobre et particulièrement le 20/10 avec 93 ex bagués durant la matinée. Le graphique ci-dessous représente le passage à la station (sommés cumulés par semaine - 2 jours d'effort). © IRSNB

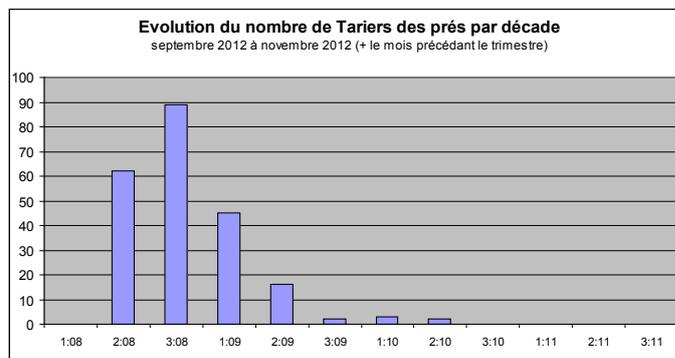


Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : 1 jeune oiseau est bagué le 09/09 à Nodebais. © IRSNB

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : il est signalé régulièrement en un ou deux exemplaires durant toute la période. Un groupe de 7 ex. est mentionné le 7/10 à Tourinnes-la-Grosse.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : quelques rares mentions entre le 4/09 et le 13/10, dont un de premier hiver le 27/09 à Bierghes. L'espèce est régulière (1-2 ex. à chaque séance de baguage) durant le mois de septembre avec un pic de 12 le 01/09 et de 15 le 23/09 à Nodebais. Les 2 derniers y sont bagués le 07/10. © IRSNB

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : le pic de migration se produit en troisième décade du mois d'août (voir graphique). Quelques derniers passages significatifs sont encore signalés en début de la période considérée, soit durant la première quinzaine de septembre. Signalons un groupe de 5 ex. le 01/09 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, 5 ex. le 03/09 à Corroy-le-Grand, 6 ex. le 09/09 à Gastuche et 6 ex. le 15/09 à Corroy-le-Grand.



Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : le nombre d'individus en passage migratoire est supérieur de 40% à celui de l'année passée à la même époque, mais le pic de passage, lui, survient deux semaines plus tôt : en troisième décade d'août par rapport à la deuxième décade de septembre en 2011. Le 01/09 à Waterloo, un passage de 18 ex. en 1 heure est signalé et 12 ex. sont notés le 03/09 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin.

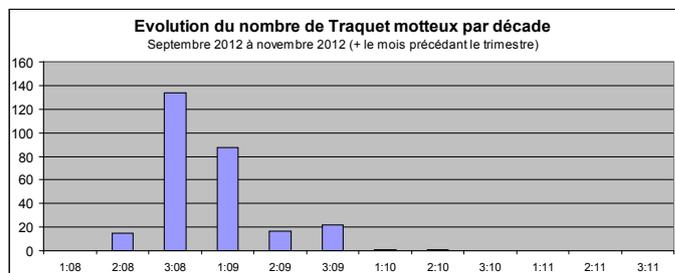
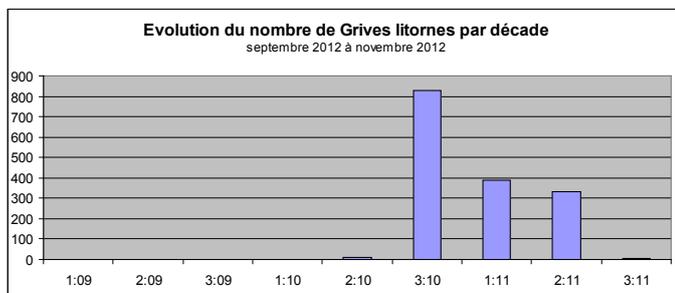


Photo : Patricia Cornet (Chastre)

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : tout comme l'année précédente, le pic de passage se situe en troisième décennie d'octobre, mais la totalité des passages se concentre sur trois décades seulement. Les quantités relevées sur la période complète sont deux fois plus importantes que l'année précédente. Les plus grands groupes, de l'ordre de 200 individus, ont été relevés le 27/10 à Waterloo, le 29/10 à Ramillies et le 12/11 à Bierghes.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : le pic de passage se situe, tout comme l'année précédente, en 2^e décennie d'octobre. Les plus grands groupes ont été comptés le 20/10 à Corroy-le-Grand avec 235 ex., et le 22/10 à Nivelles avec 170 ex.



Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : les passages migratoires sont concentrés les 2^e et 3^e décades d'octobre, ce qui est légèrement en avance par rapport à l'année précédente. Des comptages records ont été enregistrés : près de 1.000 ex. la seule journée du 20/10 ! Parmi les plus grands groupes notés, citons 250 ex. le 20/10 à Saint-Remy-Geest et à Gastuche (Grands Prés) et 300 ex. le 22/10 à Nivelles.



Photo : Marc Costermans



Grive draine (*Turdus viscivorus*) : les relevés faits sur la période (44 ex.) sont trop peu significatifs pour en déduire des pointes de migration. Citons 9 ex. le 02/09 à Héவில்lers et 5 ex. le 21/10 aux décanseurs de Genappe.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : 3 mentions en novembre, toutes à Pérot, site classique pour cette espèce sédentaire très localisée.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : la dernière est baguée à Nodebais le 28/09. © IRSNB

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à bw(AT)natagora.be. Merci d'avance.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : 1 ex. le 01/09 et 1 ex. le 16/09 à la station de baguage de Nodebais. © IRSNB



Photo : Patrick Van Laethem

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : 6 mentions, 3 en septembre et 3 le 07/10, sur des sites où l'espèce nidifie. Présente à chaque séance de baguage à Nodebais, les 2 dernières y sont baguées le 21/10. © IRSNB



Photo : Philippe Selke

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : la dernière est baguée le 18/09 à Nodebais. © IRSNB

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : 2 mentions en septembre dont celle de 2 ex. chassant à la manière des Gobemouches à Corbais le 03/09, et une observation plutôt tardive d'un ex. le 14/10 à Genappe. Le dernier individu est bagué le 20/10 à Nodebais. © IRSNB

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : la migration postnuptiale a démarré début août et se poursuit en septembre et en octobre. Des retardataires et/ou éventuels candidats à l'hivernage sont notés en novembre : encore 9 mentions dont la plus tardive, le 25/11, concerne un individu chantant à Gastuche.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : poursuite de la migration postnuptiale en septembre et en octobre. Un dernier chanteur « en sourdine » est entendu à Bossut-Gottechain le 21/10. Seulement 2 mentions en novembre: une femelle à Bossut-Gottechain le 23 et un mâle à Louvain-La-Neuve le 27/11. Les 4 dernières sont baguées à Nodebais le 01/11. © IRSNB



Photo : Maxime Cordy (Louvain-la-Neuve)

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : Poursuite jusqu'à la mi-septembre de la migration postnuptiale, le dernier individu étant bagué à Nodebais le 07/10. © IRSNB

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : fin du passage postnuptial en septembre avec 4 mentions. Pointons un tout dernier ex. particulièrement tardif qui alarme aux décanteurs de Genappe le 21/10.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : aucune observation en dehors du baguage avec 1 ex le 01/09 et 2 le 13/09 à la station de Nodebais. © IRSNB

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : un dernier migrateur est noté le 02/09 à Opprebais.



Photo : Pierre Melon (Baisy-Thy)

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : une femelle en halte se laisse admirer dans un jardin à Corbais les 03 et 04/09 et 1 ex. à Grez-Doiceau le 09/09.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : des mouvements migratoires sont décelés comme ce groupe de 9 ex. en vol sud-ouest à Waterloo le 24/10.

Mésange noire (*Periparus ater*) : quelques individus sont notés en passage actif, 4 ex. à Rosières le 22/09 et 3 ex. en vol sud-ouest à Waterloo le 27/10. Pointons encore des migrateurs en halte à Lillois les 07 (5 ex.) et 14/10 (2 ex.).

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) : la migration dite 'rampante' a été constatée lors de suivis migratoires en septembre et octobre avec 6 ex. en vol sud-ouest aux Grands Prés à Gastuche le 09/09, 50 ex. à Lillois-Witterzée le 13/10, 41 ex. à Huppaye par paquets de 3 à 5 ex. le 19/10 et 7 ex. à Waterloo le 27/10.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : faisant suite à la dispersion postnuptiale déjà notée en août, quelques mouvements sont observés lors de suivis migratoires : 2 ex. à Noduwez le 07/10 et 1 ex. en vol sud à Limelette le 10/10.

Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*) : 3 mentions pour ce migrateur extrêmement rare chez nous, 1 ex. à Nodebais le 16/09, 9 ex. aux décanteurs de Genappe le 21/10 et 1 ex. juvénile au lac de Louvain-La-Neuve le 17/11.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : cela bouge aussi chez les Geais avec pas moins de 16 observations d'oiseaux en passage lors des suivis migratoires en septembre et octobre, généralement des individus isolés ou de petits groupes. Pointons 43 ex. en 4h le 15/09 à Corroy-le-Grand, dont un groupe assez étonnant de 13 ex. volant à la queue leu leu ! Ceci donne lieu à des rencontres insolites comme ces 4 ex. au sol en plein labour dans la plaine de Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes le 03/09.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : des mouvements migratoires impliquant des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont notés surtout en octobre. Épinglons les 140 ex. en 4h40 le 27/10 à Waterloo dont 1 groupe de 58 ex. Des rassemblements également dans les labours à la recherche de nourriture dont 150 ex. à Nodebais le 22/10.



Photo : Vincent Rasson

Choucas des tours nordique (*Corvus monedula monedula*) : 1 ex. de cette sous-espèce rare chez nous est observé à Zétrud-Lumay le 17/11. Cette sous-espèce reste assez délicate à identifier en raison des formes intermédiaires mais elle atteindrait régulièrement le nord de notre pays (voir les chroniques du Bruant Wallon n°9 et 14).

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : quoique cette espèce soit présente chez nous toute l'année, les premières observations de l'automne sont classiquement renseignées à partir de la fin de la première décennie d'octobre. Quelques mouvements migratoires sont décelés : 12 et 16 ex. à Waterloo les 15 et 24/10.

Corneille noire (*Corvus corone*) : des mouvements migratoires sont notés au cours de la troisième décennie d'octobre : 53 ex. au passage en 1h10 à Waterloo le 24/10.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : le premier groupe significatif de 15 ex. date du 08/10 à Beauvechain. Par ailleurs, 3 observations sont faites pendant les suivis migratoires des 14, 24 et 27/10.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : plusieurs données de suivi migratoire donnent des chiffres impressionnants, par exemple, 1.114 ex. sont dénombrés en un peu plus de 4 h. à Waterloo, le 27/10.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : la présence de ce bel hivernant est beaucoup plus marquée que l'année précédente. Le nombre d'observations est multiplié par 3. Les premiers arrivants sont signalés à partir du 30/09 et les mentions s'étalent jusqu'à la fin de la période. Un observateur en a vu près de 200, en passage, lors d'un suivi migratoire, à Waterloo, le 27/10.

Serin cini (*Serinus serinus*) : 1 premier ex. en migration est repéré le 30/09 à Noduwez lors d'un suivi migratoire de 4h30. Les suivis suivants au même endroit verront encore passer 3 ex. le 7/10, 2 ex. le 14/10 et 1 ex. le 28/10. En outre, 1 ex. est entendu le 2/11 à Gastuche et 3 ex. sont en halte les 11 et 12/11 à Huppaye.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : à partir du 27/09, les observations sont régulières, notamment lors des suivis migratoires. Elles se poursuivent durant toute la période. Quelques groupes sont à épinglez : 50 ex. le 10/11 à Beauvechain, 100 ex. le 17/11 à Pécrot et 50 ex. le 27/11 à Céroux-Mousty.



Photo : Bernard Danhaive (Louvain-la-Neuve)

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : les rassemblements déjà notés en août se poursuivent en septembre et octobre. Notons les 200 ex. du 6/10 à Vieux-Genappe. Le passage migratoire débute le 30/09 avec un groupe de 42 ex. à Jandrain-Jandrenouille et se poursuit jusque fin octobre. Epinglons 52 ex. en 1h le 7/10 à Waterloo, 46 ex. en 4h30 le 14/10 à Noduwez, 225 ex. en 2h le 16/10 et 94 ex. en 4h40 le 27/10 à Waterloo. Les mentions se raréfient en novembre et ne concernent plus que des petits groupes.

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : à partir du 30/09 et jusque fin octobre, passage migratoire de quelques individus (total de 15 ex.) pour ce fringille rare dans notre région. Notons aussi le groupe de 6 ex. observé le 26/11 aux étangs de Zétrud.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 1 ex. le 08/09 à Chaumont-Gistoux, 6 ex. en passage en 4h40 le 27/10 à Waterloo et 1 ex. le 31/10 à Nodebais.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : alors qu'il n'avait été observé qu'une fois pendant l'automne 2011, il est noté 15 fois en 2012. Les observations couvrent toute la période.

Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) : déjà noté le 30/08, le Bruant ortolan est à nouveau observé le 15/09 à Houtain-le-Val.



Photo : Jules Fouarge

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : une quarantaine de mentions du 09/09 au 26/11. Certaines concernent des oiseaux en passage migratoire mais il s'agit généralement de très petits nombres. Notons cependant 13 ex. en 3h le 20/10 à Corroy-le-Grand et 7 ex. en 2h le 21/10 à Waterloo.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : 9 mentions seulement pour ce bruant, soit moins de la moitié de l'année passée. Elles sont toutes faites à Opprebais et Malèves-Sainte-Marie. Epinglons ce groupe de 22 ex. en vol le 24/11 à Opprebais.

Et chez nos voisins ?

Epinglez d'abord les quelques espèces très rares observées durant cette période avec le passage d'un **Busard pâle** (*Circus macrourus*) le 1/09 à Mellet (Fleurus) et Villers-le-Bouillet, d'un **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*) le 30/09 à Oud-Heverlee et d'un **Pygargue à queue blanche** (*Haliaeetus albicilla*) le 28/10 à

Bunsbeek (Tirlemont). Un **Oedicnème criard** (*Burhinus oedicnemus*) a été vu en vol le 7/10 à Meerbeek et Korbeek-Dijle et le 8/10 à Sterrebeek. Signalons également 1 **Bécasseau tacheté** (*Calidris melanotos*) en halte le 14/09 aux décanteurs d'Eghezée.

En début d'automne, la migration postnuptiale bat son plein et voit le passage de **Milans royaux** (*Milvus milvus*), **Cigognes noires** (*Ciconia nigra*), **Pipits rousseline** (*Anthus campestris*), **Bruants ortolans** (*Emberiza hortulana*), **Torcils fourmiliers** (*Jynx torquilla*), **Busards cendrés** (*Circus pygargus*) et 2 **Hérons pourprés** (*Ardea purpurea*). Notons aussi 1 **Pouillot à grands sourcils** (*Phylloscopus inornatus*) le 10/10 à Woluwé-Saint-Pierre.

Du côté des sites habituellement riches en raretés, la vallée de la Dyle est particulièrement gâtée. Le 15/09, un **Héron garde-bœufs** (*Bubulcus ibis*) est vu à Oud-Heverlee et au Doode Bemde (Neerijse). Ce dernier site voit également un **Grèbe esclavon** (*Podiceps auritus*) le 27/10. Au Grootbroek à Rhode-Saint-Agathe, on observe cet automne 1 **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) le 9/09 (le même que fin août ?). Une **Marouette ponctuée** (*Porzana porzana*) (la même que fin août ?) est vue du 1 au 4/09 au Grootbroek et le 9/09 au Doode Bemde.

D'autre part, les décanteurs de Tirlemont accueillent 1 **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*) le 2/09, 1 **Faucon kobez** (*Falco vespertinus*) le 4/09, 1 **Pipit à gorge rousse** (*Anthus cervinus*) le 14/10. Notons également 1 **Marouette ponctuée** (*Porzana porzana*) aux décanteurs d'Eghezée le 8/09 et 1 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) et 1 **Phalarope à bec étroit** (*Phalaropus lobatus*) le 4/09 à Het Vinne.

Quant aux visiteurs hivernaux, notons 1 **Buse pattue** (*Buteo lagopus*) le 27/10 à Kesselberg (Louvain), le 28/10 à Anderlecht et à Ezemaal (Tirlemont) et les 21 et 22/11 encore à Ezemaal. Notons aussi 1 **Bruant des neiges** (*Plectrophenax nivalis*) du 28 au 30/10 à Outgaarden et le 11/11 aux décanteurs de Tirlemont, des **Jaseurs boréaux** (*Bombycilla garrulus*) à partir du 6/11 en différents endroits, de 4 à 6 **Mésanges à longue queue caudatus** (*Aegithalos caudatus caudatus*) les 21 et 30/11 à Vilvoorde et des **Hiboux des marais** (*Asio flammeus*) en différents lieux à partir du 16/10.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne tuberculé, Oie cygnoïde, Oie à tête barrée, Tadorne casarca, Canard carolin, Canard mandarin, Canard colvert, Caille des blés, Grèbe huppé, Busard-Saint-Martin, Faucon crécerelle, Goéland cendré, Goéland argenté, Goéland brun, Tourterelle turque, Perruche à collier, Effraie des clochers, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Hibou moyen-duc, Pic noir, Pic épeichette, Pic épeiche, Pic vert, Troglodyte mignon, Tarier pâtre, Merle noir, Roitelet huppé, Mésange nonnette, Mésange boréale, Mésange huppée, Mésange charbonnière, Grimpereau des jardins, Pie bavarde, Étourneau sansonnet, Moineau domestique, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique, ainsi que l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour nous avoir autorisés à inclure des données de baguage. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

Nathalie Annoye
Maxime Cordy
Patricia Cornet
Marc Costermans
Dimitri Crickillon
Bernard Danhaive
Guillaume Debouche
Marc Fasol
Jules Fouarge
José Granville
Thierry Maniquet
Bruno Marchal
Pierre Melon

Gilbert Nauwelaers
Dominique Olbrechts
Hervé Paques
Pierre Peignois
Gabriel Rasson
Nicolas Rasson
Vincent Rasson
Thomas Robert
Philippe Selke
Julien Taymans
Patrick Van Laethem
Emmanuelle Van Noppen

Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon

Phasianidés, Podicipédidés et Phalacrocoracidés

Texte : Jean Dandois et Claire Huyghebaert

Notre but est de faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), avec des références au reste de la Région wallonne.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001-2007), sur les chroniques du Bruant Wallon et sur les observations disponibles sur le site Observations.be.

On pourra constater que certaines espèces sont apparues comme nicheuses pendant la période du nouvel Atlas voire après celle-ci, tandis que d'autres espèces de notre avifaune indigène sont devenues extrêmement rares.

Pour chaque espèce, nous mentionnerons le statut en Wallonie tel que déterminé lors de l'Atlas, puis les données intéressantes de l'Atlas, notamment l'évolution entre les deux Atlas, et enfin, quelques données sur la période post-Atlas.

L'évolution entre les deux Atlas sera abordée sur base des petites cartes de comparaison disponibles dans l'Atlas. Dans celles-ci, 9 carrés unitaires de 80 km² sont entièrement inclus dans les limites de la province. Ce sont ces carrés qui peuvent être utilisés pour donner les tendances, en sachant cependant qu'ils ne couvrent que 66% du territoire du Brabant wallon.

Cet article est le 8e de la série entamée dans le Bruant Wallon n° 13. Nous nous proposons de continuer à passer en revue les différentes familles au fil des prochains numéros du Bruant Wallon.

Phasianidés

Tétras lyre *Tetrao tetrix*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, menacé d'extinction.

L'espèce est inféodée aux tourbières, landes tourbeuses ou landes sèches à bruyère de Haute-Ardenne. En outre,

elle recherche un habitat composé d'une mosaïque de milieux différents à exploiter suivant le type d'activité ou la saison.

Ce tétras est devenu très rare en Wallonie. Il ne se reproduit plus avec certitude que dans la réserve des Hautes-Fagnes mais il s'y raréfie de façon catastrophique avec 12 à 13 coqs en 2008 et seulement 8 en 2009 et 2010.

Cette espèce ne niche pas en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

Gélinotte des bois *Tetrastes bonasia*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en déclin.

Pour son habitat, l'espèce recherche de vastes forêts denses avec des peuplements variés. Il est donc logique que sa présence soit limitée surtout à l'Ardenne et à la Lorraine belge. Lors de l'Atlas, sa population était estimée à un maximum de 90 couples pour la Wallonie.

Cette espèce ne niche pas en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

Perdrix grise *Perdix perdix*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en déclin.



Photo : José Granville (Chastre)

A l'origine oiseau des steppes, la Perdrix grise s'est adaptée chez nous aux régions agricoles. Le milieu qui lui est favorable est cultivé en mosaïque de petites parcelles, une moitié au moins comportant des cultures de céréales, entrecoupées d'autres cultures, de haies, de friches.

En Wallonie, l'espèce est donc présente surtout dans les plaines de culture du nord du sillon Sambre-Meuse.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était bien présente dans nos plaines agricoles mais le déclin s'amorçait déjà.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 3 carrés et une diminution d'une classe d'abondance sur les 6 autres carrés. Au total, il y aurait donc une légère diminution des effectifs. Dans l'ensemble de la Wallonie, la diminution d'effectif serait de 9,1% par an, ce qui serait une des plus fortes observées récemment pour les oiseaux nicheurs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 347 couples certains (évaluation sur base des cartes Atlas), 442 couples en ajoutant les couples possibles, ce qui représente environ 11,3 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 10 cartes où elle atteint 0,525 à 1 territoire au km² (21 à 40 couples par carte).

Notons que des lâchers d'oiseaux de tir ont lieu dans une partie des domaines de chasse (en 2006-2007, 41% du territoire occupé par l'espèce). Evidemment, la plupart de ces oiseaux disparaissent rapidement mais les survivants peuvent poser des problèmes sanitaires et contribuer à la dégradation du patrimoine génétique régional.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

Caille des blés *Coturnix coturnix*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, fluctuant.

La caille est inféodée aux milieux agricoles qui peuvent lui fournir un bon couvert herbacé lors de son arrivée chez nous en mai-juin. Généralement, elle préfère les champs de céréales. Les prés abandonnés ou semi-naturels lorsqu'ils existent encore sont également fréquentés.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était nicheuse avec certitude que sur 2 carrés de notre province, ceux de Jodoigne (1 à 5 couples) et Jauche (6 à 25 couples). Elle était également probable sur 4 autres carrés.



Photo : Pierre Melon

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 1 carré, sa diminution légère sur 1 carré, une faible augmentation sur 3 carrés, une augmentation plus importante sur 1 carré, son apparition avec moins de 6 couples pour 1 carré et son apparition avec plus de 5 couples pour les 2 derniers carrés. Globalement, l'espèce y serait donc plutôt en augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 365 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 15,9 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires au km² (81 à 160 couples par carte).

Râle des genêts *Crex crex*

Quoique faisant actuellement partie de la famille des Phasianidés, pour respecter le classement adopté par l'Atlas, cette espèce a déjà été traitée avec les Rallidés dans le Bruant Wallon n°18.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Statut en Wallonie : nicheur introduit, assez commun, répandu, en déclin.

Oiseau des lisières, le Faisan de Colchide a besoin de milieux hétérogènes comprenant un milieu arbustif ou arboré, non loin d'une zone humide et entouré de cultures.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était nicheuse dans tous les carrés brabançons.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés, sa diminution légère sur 2 carrés, une faible augmentation sur 2 carrés et une augmentation plus importante sur 1 carré. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc assez stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.740 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 12,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 4 à 8 territoires au km² (161 à 320 couples par carte).



Photo : Thomas Robert

Faisan vénéré *Syrmaticus reevesii*

Statut en Wallonie : nicheur introduit, rare, localisé.

Son habitat d'origine est surtout constitué de forêts feuillues avec une canopée assez dense et un sous-bois plutôt clairsemé. En Wallonie, il est plus forestier que le Faisan de Colchide.

D'introduction récente, ce faisán n'était pas mentionné dans l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, la répartition de l'espèce est en lien direct avec la localisation des lâchers. L'effectif total pour la Wallonie peut être estimé entre 80 et 140 coqs et davantage de poules. Près de la moitié de cette population serait localisée dans 2 domaines de chasse du nord du Brabant wallon.

Comme les jeunes subissent une forte mortalité, il est peu probable que l'espèce se maintienne durablement en l'absence de nouveaux lâchers, légalement interdits.

Podicipédidés

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.

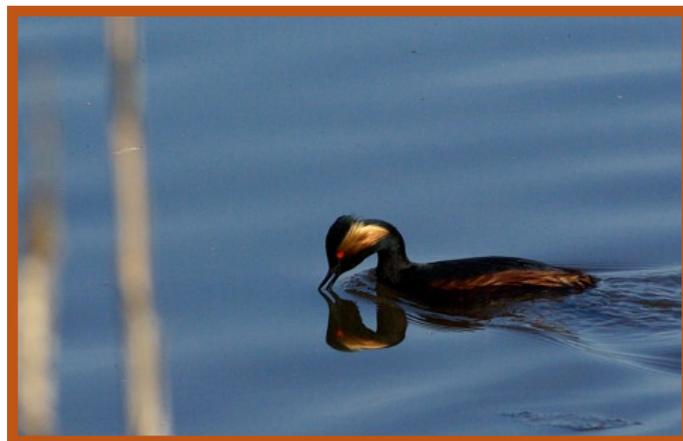


Photo : Philippe Selke

Ce grèbe niche sur des plans d'eau peu profonds aux eaux eutrophes riches en invertébrés aquatiques, combinant des zones libres de végétation pour la chasse et la vie sociale, avec des bordures riches en massettes et roseaux pour l'installation des nids.

En Wallonie, ce sont les bassins de décantation de sucreries qui concentrent l'essentiel des nicheurs ainsi que quelques argilières inondées. Notons que la présence d'une colonie de mouettes rieuses à proximité immédiate semble constituer un facteur d'attraction pour l'installation de cette espèce.

Nicheur d'acquisition récente en Wallonie (1974), l'espèce ne nichait pas en Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, la nidification a été notée aux décanteurs de Genappe avec 3 couples en 2001, 1 couple en 2002 et probablement 1 couple en 2004. Il s'agit du seul site occupé en Brabant wallon.

Ces dernières années, l'espèce a niché avec certitude toujours uniquement à Genappe (qui a le statut de réserve naturelle domaniale de la Région wallonne depuis 2008 : voir le Bruant Wallon n° 8): 1 nid en 2010 mais sans reproduction avérée, 1 nid avec couvaison mais insuccès en 2011 et 3 couples avec un total de 6 nichées et 10 jeunes à l'envol en 2012 (voir le Bruant Wallon n° 18) ! En 2013, plusieurs couples sont présents et 2 nichées de 3 pulli sont déjà recensées le 11 août.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficolis*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en progression.



Photo : Guillaume Debouche

Le castagneux est présent sur des lacs, étangs et petites mares de faible profondeur avec une végétation dense émergente. Des rives en partie boisées lui conviennent pour abriter les nids. Il recherche des eaux riches en nutriments avec beaucoup d'invertébrés et de vertébrés aquatiques. On le retrouve aussi dans des sites d'origine artificielle comme les étangs de pêche ou de barrage, les bassins de décantation ou d'orage.

L'espèce est assez répandue en Wallonie et la région limoneuse concentre à elle seule près de la moitié de la population.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 4 carrés avec moins de 6 couples par carré et sur 1 carré avec plus de 5 couples, l'augmentation d'une classe d'abondance sur 2 carrés, la diminution d'une classe d'abondance sur 1 carré et l'absence sur le dernier carré.

Au total, il y a donc clairement une forte augmentation des effectifs qui est également observée dans l'ensemble de la Wallonie et dans les régions limitrophes.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 75 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 10,2 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,15 à 0,25 territoire au km² (6 à 10 couples par carte).

De nos jours, l'espèce continue à bien se porter dans notre province sur de nombreux sites dont celui de Genappe, remarquable par la concentration observée, avec en 2012, 22 nichées pour un total de 70 pulli.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.

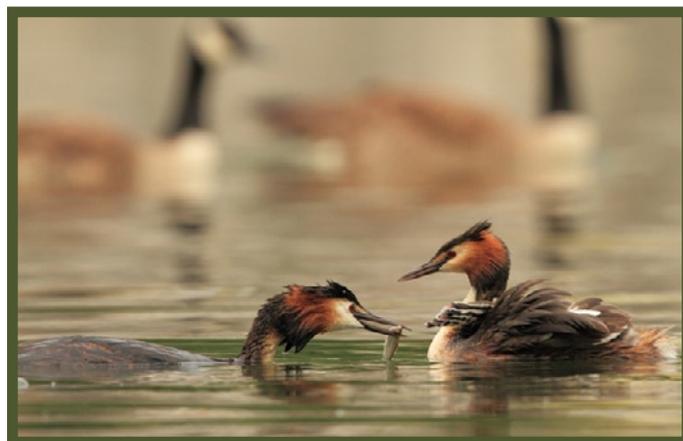


Photo : Dominique Olbrechts

L'espèce a besoin de grands plans d'eau, en général supérieurs à 1 ha, riches en poissons avec des possibilités d'amarrage pour le nid. Elle occupe pour moitié des sites d'origine artificielle régulièrement dévolus à la pisciculture extensive, la pêche ou à d'autres loisirs. Les bassins de décantation, peu profonds, temporaires et pauvres en poisson sont rarement utilisés.

Nicheur d'acquisition assez récente en Wallonie (1940), l'espèce nichait déjà en Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977 mais en petit effectif.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 2 carrés avec moins de 6 couples par carré, l'augmentation d'une classe d'abondance sur 2 carrés, la stabilité sur 1 carré et l'absence sur les 4 autres carrés.

La population est donc en augmentation chez nous.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 60 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 13,3 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,15 à 0,25 territoire au km² (6 à 10 couples par carte).

Phalacrocoracidés

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Statut en Wallonie : nicheur récent, assez rare, très localisé, en progression.



Photo : Vincent Rasson

Espèce coloniale, le Grand Cormoran a niché pour la première fois en Wallonie à Obourg en 1992.

L'espèce niche dans des arbres, toujours à proximité directe de l'eau libre et dans des sites préalablement utilisés comme dortoir hivernal. Les colonies sont souvent installées dans des colonies existantes de Héron cendré et elles sont proches des zones de pêche.

Durant la période Atlas, 5 cormorantières ont été identifiées et suivies en Hainaut et dans le Namurois, et l'effectif maximum y a été dénombré en 2007 avec 456 couples.

La population de cette espèce prolifique est en progression et, ces dernières années, 2 nouvelles petites colonies ont été repérées en Province de Liège et dans le Hainaut.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon mais il n'est pas exclu qu'elle puisse y trouver un jour l'un ou l'autre site favorable.

Conclusion

Parmi les 11 espèces de Phasianidés, Podicipédidés et Phalacrocoracidés nichant en Wallonie, 7 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, le Tétrasyre et la Gélinoite des bois ne nichent pas chez nous vu l'absence de milieux favorables. Quant au Rôle des genêts et au Grand Cormoran, il s'agit d'espèces qui ne nichent pas dans la province mais qui pourraient éventuellement y nicher de façon très localisée à l'avenir.

Pour les 7 espèces nicheuses, il y a du bon et du moins bon.

La Perdrix grise, en forte diminution en Wallonie, serait en diminution légère dans notre province où elle se maintiendrait donc mieux qu'ailleurs mais ceci devrait être corroboré par des études de terrain car l'évolution récente semble assez négative.

Le Faisan vénéré, espèce introduite pour la chasse, est sans doute appelé à disparaître en l'absence de nouveaux lâchers, légalement interdits. Le Faisan de Colchide lui se maintient globalement.

La Caille des blés, espèce fluctuante, est un migrateur qui serait en légère augmentation chez nous.

Quant aux grèbes, ils sont tous en augmentation : augmentation limitée à un seul site pour le Grèbe à cou noir, forte augmentation des effectifs répartis sur de nombreux sites pour le Grèbe castagneux et augmentation sur les sites localisés favorables pour l'espèce pour le Grèbe huppé. Sans surprise, c'est le Castagneux qui est le plus abondant de nos grèbes.

Notons enfin que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, le Tétrasyre, la Gélinoite des bois et le Rôle des genêts sont repris dans la catégorie « en danger critique » alors que le Grèbe à cou noir est classé « à la limite d'être menacé » et que la Perdrix grise est considérée comme « vulnérable ».

Sources :

- [Bruant Wallon, numéros 1 à 19.](#)
- Devillers P. et al. (1988) : Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique 1973-1977. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles. 395 pages.
- Jacob J.-P. et al. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série " Faune – Flore – Habitats" n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- www.observations.be
- Hermand P. (2012) : Réserve naturelle domaniale des décanteurs de Genappe : Synthèse des observations ornithologiques de l'année 201

Éthologie

Les migrations

Bernard Danhaive

Lors d'un passage aux décanteurs d'Eghezée-Longchamps à la fin mai, un rassemblement de Chevaliers culblanc a attiré mon attention. Se pourrait-il que ce soient déjà des oiseaux en migration postnuptiale ?



Photo : Chevalier culblanc - Dimitri Crickillon

Et au fait, pourquoi certains oiseaux migrent-ils et en fonction de quelles règles ces grands mouvements pendulaires sont-ils régis ?

D'abord, les oiseaux sont les premiers auxquels on pense lorsqu'on parle de migration. Il faut cependant savoir que de très nombreux animaux migrent. Citons par exemple, parmi les mammifères : les ongulés, les cétacés ou les chauves-souris; les poissons et certains insectes migrent également, avec comme exemple le plus connu, le Monarque.

Et ensuite, peut-on parler de « nos » hirondelles, « nos » grues ou « nos » loriots, alors qu'il s'agit d'espèces tropicales qui ont progressivement trouvé des conditions favorables à la nidification sous nos latitudes ?

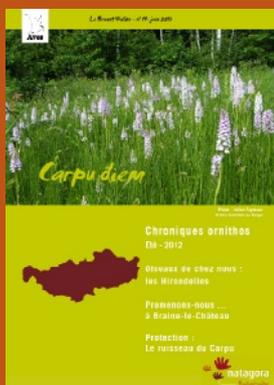
Ce sujet est tellement vaste qu'il est peut-être bon de l'approcher par quelques questions.

Qu'est-ce que la migration ?

La définition simple qu'on peut donner est qu'il s'agit d'un déplacement biannuel entre un site de reproduction et un site d'hivernage, ce qui implique donc un aller-retour.

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !
Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW :
cliquez sur l'image ci-dessous.



A quand remonte l'apparition du phénomène migratoire chez les oiseaux ?

Les trajets parcourus nous laissent parfois bien perplexes : pourquoi le Traquet motteux qui se rencontre dans tout le Paléarctique jusqu'en Asie doit-il absolument passer l'hiver en Afrique ? Et le Pouillot fitis qui niche en Sibérie n'aurait-il pas intérêt à choisir l'Asie du sud-est pour passer l'hiver ? Ces choix inscrits dans leurs gènes sont en réalité dictés par les anciennes voies d'immigration de leurs lointains ancêtres.



Photo : Traquet motteux - Philippe Selke

Les connaissances actuelles ne permettent pas d'apporter une réponse claire concernant l'origine des migrations, mais l'hypothèse la plus probable est liée à la climatologie. Lors des périodes de froid et d'avancée des glaciers au cours des âges, les oiseaux poussés par la faim se seraient déplacés progressivement plus au sud et auraient ainsi modifié leur aire de répartition. Le changement d'ère ou d'âge glaciaire aurait par la suite entraîné une recolonisation des territoires perdus. Les schémas de migration actuels ont probablement émergé lors de la dernière période postglaciaire, il y a environ 10 000 ans.

Mais au fond, pourquoi migrer ?

La migration est d'abord une adaptation à un manque de ressources alimentaires, dans les régions où une saison hostile survient. Elle entraîne alors la disparition des proies ou des végétaux dont les oiseaux dépendent pour survivre. Sous nos contrées, la disparition des arthropodes et en particulier des insectes contraint ainsi toutes les espèces strictement insectivores, comme les hirondelles, à migrer. Mais de la même façon, des espèces nichant dans la savane africaine migrent plus au sud quand arrive la période de sécheresse, tandis que les albatros migrent également au travers des océans dans le sillage du plancton.

Et pourquoi les oiseaux remontent-ils au printemps ?

Les habitats boréaux, en été, présentent un avantage particulier : un ensoleillement presque permanent, qui permet de capturer des insectes à n'importe quelle heure et une profusion des ressources. Dans nos régions, comme dans toutes celles présentant une alternance de saisons, l'émergence des insectes au printemps engendre ainsi une densité et une diversité de ressources alimentaires exceptionnelles. Même si ces territoires sont inhospitaliers en hiver, ils constituent donc un habitat estival privilégié pour assurer la reproduction dans les meilleures conditions.

Comment s'orientent-ils ?

Les oiseaux utilisent des sources multiples d'information pour s'orienter, comme le soleil pour les migrateurs diurnes, ou les étoiles pour ceux qui voyagent de nuit. Il faut donc qu'au moins une partie du ciel soit visible. Or beaucoup d'oiseaux sont aussi capables de s'orienter quand le ciel est couvert ou par temps de brouillard. Dans ce cas, ils utilisent le champ magnétique terrestre.

Deux grandes hypothèses existent :

- Pour certains chercheurs, le compas magnétique des oiseaux pourrait être fondé sur des capteurs situés dans le bec et contenant de la magnétite. Ils sont sensibles à de très petites variations de l'intensité du champ magnétique.
- Pour d'autres, leur compas pourrait être constitué d'un système sensible à la lumière et aux longueurs d'ondes. Ce récepteur serait situé dans la rétine et serait basé sur un ou plusieurs photo-pigments, peut-être des cryptochromes (protéines sensibles à la lumière qui pourraient aussi jouer un rôle dans l'horloge circadienne).

L'odorat joue également un rôle : des études sur le pigeon voyageur, montrent que les odeurs transportées par le vent pourraient jouer le rôle de repères "olfactifs", l'oiseau se créant alors de véritables "cartes odorantes".

Quel est l'impact du réchauffement climatique sur les oiseaux migrateurs ?

La plupart des spécialistes considèrent désormais que la concentration accrue de gaz à effet de serre dans l'atmosphère du fait des activités humaines est responsable d'une élévation rapide de la température moyenne de la Terre.

Même si les causes de régression ou d'accroissement d'une espèce d'oiseau dépendent de plusieurs facteurs, comme la dynamique propre des populations concernées, la qualité des milieux, les ressources disponibles ou les conditions d'hivernage, le changement climatique actuel fait déjà sentir ses effets sur les oiseaux migrateurs, et plus particulièrement en ce qui concerne les migrateurs au long cours.

- *Changement de comportement*

Certains migrateurs reviennent par exemple de plus en plus tôt et repartent parfois plus tard, voire changent complètement leurs habitudes : ils écourtent leur migration en faisant l'impasse sur la traversée du Sahara et hivernent sur le pourtour méditerranéen ou le long des côtes atlantiques.

Certains migrateurs transsahariens, comme la Cigogne blanche, le Milan noir, l'Echasse blanche, la Guifette moustac et même parfois les hirondelles, commencent à hiverner en petit nombre en France.



Photo : Cigogne blanche - Bernard Danhaive

En Belgique, plusieurs espèces deviennent des hivernants de plus en plus courants. Citons par exemple les Tariers pâtres, les Rougequeue noirs, les Pouillots véloces ou les Fauvettes à tête noire.

Une question que l'on peut alors se poser est la suivante : comment ces hivernants vont-ils réagir et se comporter à la suite d'une série d'hivers rigoureux ?

- *Synchronisation avec la disponibilité de la nourriture*

La synchronisation entre la disponibilité en nourriture et le retour de la migration de printemps est bien entendu essentielle pour le succès de la reproduction. Revenir plus tôt, c'est avoir la possibilité d'occuper les meilleurs endroits pour se reproduire et donc d'augmenter ses chances de mener à bien une nichée (voire d'en faire une seconde ou une troisième). C'est d'ailleurs en ce sens que les migrateurs au long cours sont probablement désavantagés par rapport aux espèces faiblement migratrices ou sédentaires.

Une étude a ainsi mis en évidence que les Gobemouches noirs en Europe risquent de connaître un déclin. En effet, le pic d'émergence des chenilles dont ils nourrissent leurs jeunes se produit à présent plus tôt qu'auparavant. Cependant, le moment de leur retour d'Afrique équatoriale ne dépend que de la photopériode et de leur horloge interne, et non des conditions climatiques d'Europe de l'Ouest. On n'a donc pas noté de retour plus précoce pour cette espèce. La « fenêtre » optimale de reproduction s'est donc réduite et une partie de la population niche trop tard pour exploiter convenablement le pic d'abondance des insectes. Cette dynamique de reproduction peut conduire à terme à un déclin partiel de la population.

- *Impact sur les chances de survie des espèces*

Il semble en fait que les espèces sédentaires tireront avantage du réchauffement climatique au détriment des migrateurs. Ils bénéficieront en effet d'hivers plus cléments, et pourront profiter des sources de nourriture au moment où elles seront maximales, contrairement aux migrateurs.

C'est ainsi que les espèces insectivores en général ainsi que toutes celles qui ont une alimentation spécifique, comme les Pies grièches, seront beaucoup plus menacées que d'autres.

Mais si certaines espèces ne semblent pas avoir ajusté leur date de retour, ce n'est pas le cas pour d'autres, qui arrivent depuis quelques années quelques jours plus tôt. Ainsi suivant une étude réalisée en Franche-Comté sur une période de 23 ans, le Martinet noir revient-il d'Afrique du Sud une vingtaine de jours plus tôt et le Coucou gris quinze jours plus tôt.

- *Adaptation au changement*

Mais comment ces espèces font-elles pour tenir compte des modifications des températures de printemps, alors qu'elles sont encore dans leurs zones d'hivernage ?

Il existe plusieurs hypothèses plausibles, comme l'expérience acquise des années précédentes, des changements climatiques sur les sites d'hivernage, des conditions de trajet plus faciles et donc un voyage plus rapide...

Certaines espèces vont donc modifier leur comportement migratoire, ce qui peut se produire en quelques générations. Déjà, plusieurs populations de migrateurs sur des distances moyennes, comme l'Alouette des champs, le Pouillot véloce ou la Fauvette à tête noire ont cessé de migrer durant les 20 dernières années.

De plus en plus de Grues cendrées hivernent désormais en Europe centrale au lieu de partir dans la péninsule ibérique.



Photo : Grues cendrées - Vincent Rasson

Certaines recherches montrent aussi que des migrateurs ne parviennent plus à migrer, ou bien que leur instinct de migration est perturbé. Un cas intéressant est celui de centaines d'Aigles bottés vus en migration durant les mois d'octobre 2004 et 2005 dans le sud de la France, alors qu'à cette période ils étaient déjà censés avoir atteint l'Afrique.

- *Phénomène nouveau ?*

Ce changement climatique récent est différent de ceux que la Terre a déjà connus car il est plus rapide, et il a peu de chance d'être réversible naturellement. Il affecte toute la diversité biologique, de l'individu à l'écosystème.

Au niveau d'une espèce, il peut affecter sa distribution, son abondance, son comportement, sa phénologie (cycles migratoires), sa morphologie (taille et forme) et sa génétique en jouant sur la sélection...

Il peut agir directement et indirectement, en augmentant la compétition, la prédation, le parasitage, en favorisant les maladies et les perturbations (feux, orages).

Il aggrave d'autres phénomènes déjà perturbants comme les invasions d'espèces exotiques, l'urbanisation et les défrichements agricoles.

Conclusion

Pour répondre à l'interrogation initiale, la migration printanière des Chevaliers culblanc est assez précoce (passage en mars-avril dans nos régions) et la nidification (dans le nord-est de l'Europe) commence tôt. Dès l'éclosion, la femelle part en migration en laissant au seul mâle le soin d'élever les petits. A partir du début juin, des oiseaux en migration postnuptiale sont déjà visibles dans nos régions. Ils hivernent dans le sud de l'Angleterre, en France, le long des côtes de la Méditerranée et jusque en Afrique Centrale.

De nombreux autres aspects de la migration pourront être abordés ultérieurement, comme les différents types de migration (au long cours ou sur de courtes distances, partielles, rampantes, mouvements invasifs, rétro-migration, ...), le choix de l'altitude et de l'heure (de jour ou de nuit), quand muer, ...

Bibliographie

- Laurent Couzi et Laurent Lachaud – La vie des oiseaux Découvrir, connaître, comprendre - Editions Sud-Ouest 2007
- Pierre Lambelin - Formation en éthologie – les migrations
- Jacques-André Leclercq – formation en ornithologie N3

Étude

Évolution des colonies d'Hirondelles de rivage en Brabant wallon

Claire Huyghebaert

Dans le n°19 du Bruant Wallon, je vous avais présenté les différentes espèces d'hirondelles présentes chez nous et notamment les Hirondelles de rivage. Je vous y avais parlé de leur habitat en colonies dans des terriers creusés dans des falaises, généralement de sable, et vous avais lancé un appel à communiquer les observations que vous auriez pu faire à cet égard. Je voudrais revenir ici sur les colonies existant ou ayant existé dans notre province.

Où niche cette hirondelle ?

Pour rappel, où niche cette hirondelle ? Elle "creuse des terriers dans des parois meubles, à l'origine les berges des cours d'eau, mais elle s'est adaptée aux carrières ou sablières en exploitation et même à des tas de sable ou de déchets de criblage, des terrils, sous l'assiette de ponts, etc. Une zone humide avec une bordure arbustive est souvent présente à proximité pour assurer son approvisionnement en insectes par tous les temps." Le sous-sol sableux de notre province, entraînant l'existence d'assez nombreuses sablières, lui est donc favorable.



Photo : Bruno Marchal - Mont-Saint-Guibert

Sur quelles données cette étude se base-t-elle ?

Les données sur lesquelles je me base proviennent de la COA (Centrale Ornithologique Aves), des prospections pour l'Atlas des oiseaux nicheurs, d'un recensement effectué sous l'égide d'Aves dans toute la Wallonie en 2011, de la base de données d'observations.be et des carnets de notes d'ornithos brabançons. Qu'ils soient ici tous remerciés. J'ai conscience que ces données sont incomplètes et que les conclusions que je puis en tirer risquent par conséquent d'être biaisées.

Ces données couvrent les années 1990 à 2013. Bien entendu, des colonies existaient avant 1990. Il y avait jadis un grand nombre de colonies, car chaque village avait sa sablière. On comptait 80 sablières « officielles » en Brabant wallon il y a quelques décennies à quoi il faut ajouter les nombreuses sablières « occasionnelles ». Ces sablières étaient pour la plupart occupées par les Hirondelles de rivage. On note entre autres les sablières de la Grande Bruyère à Rixensart, du Glain à Rixensart, de Rosières, etc., toutes occupées encore dans les années 70.

D'après les données chiffrées dont je dispose, en 1990 et 1991, des oiseaux sont vus à Florival, Bousval et Grez-Doiceau et des tentatives d'installation avortées ou des suspicions de colonie ont lieu à Rosières, à Braine-le-Comte et aux décanteurs de Genappe. Il faut attendre 1992 pour trouver les premières informations concernant des colonies viables.

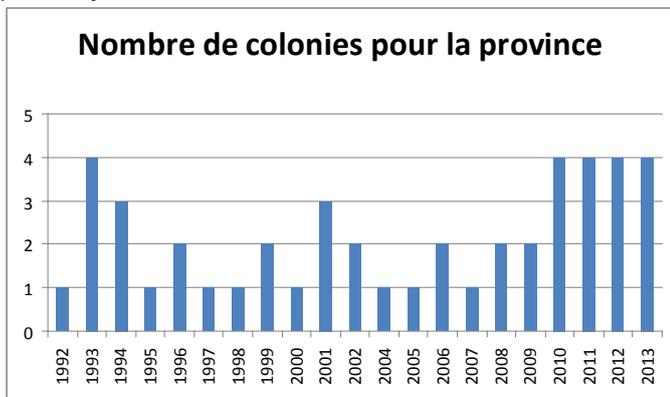
D'autre part, pour les colonies connues, certaines années l'information du nombre de nids n'est pas disponible, seul le nombre d'individus étant communiqué par les observateurs.

En outre, l'absence de données pour une colonie une certaine année ne signifie pas automatiquement qu'il n'y ait pas eu de nids. Peut-être simplement aucun observateur n'a-t-il mentionné leur présence.

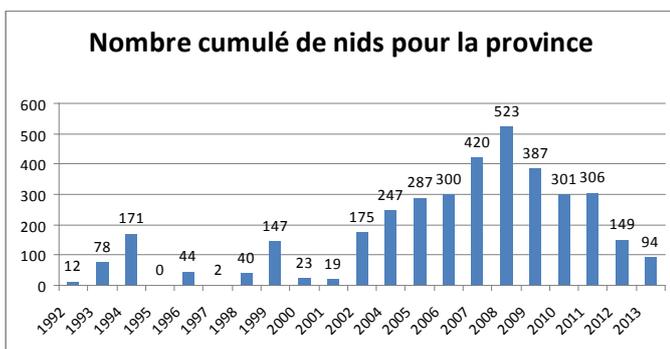
Notons à propos du comptage des nids qu'il n'est pas toujours facile de déterminer si un terrier est occupé ou non. A Mont-Saint-Guibert, les falaises étant rafraichies tous les ans, le comptage est facile contrairement aux sites où les parois ne sont pas rafraichies et où les terriers s'accumulent donc d'année en année en n'étant pas tous utilisés.

Combien de colonies au fil du temps ?

Le graphique ci-dessous montre que le nombre de colonies du Brabant wallon n'a jamais excédé 4 par année. Avec les plus grands nombres dans les années 2010 à 2013. Mais vous verrez plus bas qu'il ne s'agit pas toujours des mêmes colonies.



Le graphique du nombre de nids pour la province décale les années fastes vers 2007 à 2011 avec un pic en 2008.



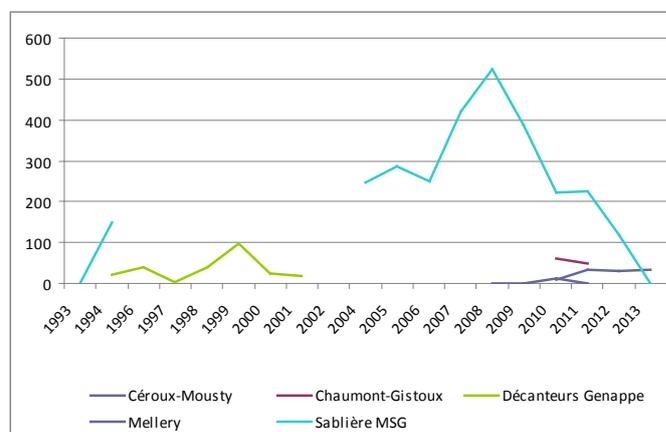
Si l'on affine l'étude par site, on constate que

- un total de 12 sites a été occupé au cours des années;
- 4 sites n'ont été occupés qu'une seule année :
 - Braine-l'Alleud : 12 nids en 1992,
 - Braine-le-Château : 1 nid en 2001,
 - Plancenoit : 1 nid en 1994,
 - Sablière Grande Bruyère : 33 nids en 1993;
- 3 sites n'ont été occupés que 2 ans :
 - Archennes en 2001 et 2013 : 1 et 2 nids. Remarquons le retour d'oiseaux sur ce site cette année après 12 ans d'absence !
 - Corroy-le-Grand en 1992 et 1993 : sablière du Pas de Chien, site SGIB, qui a malheureusement été comblée il y a quelques années.
 - Maransart en 1993 et 1995 avec un maximum de 2 nids.

Pour les 5 autres colonies, l'occupation a duré plus longtemps, de 3 à 12 ans d'après les données disponibles.

Faisons-en une analyse plus approfondie.

Année	Céroux-Mousty	Chaumont-Gistoux (2 colonies)	Genappe	Mellery	Sablière MSG	Total
1993					3	3
1994			20		150	170
1996			41	3		44
1997			2			2
1998			40			40
1999			97		50	147
2000			23			23
2001			17			17
2002	125	50				175
2004					247	247
2005					287	287
2006	50				250	300
2007					420	420
2008	0				523	523
2009	0				387	387
2010	11	60		8	222	301
2011	0	50		32	224	306
2012	?	non recensé		30	119	149
2013	0	59		33	0	92
Total	186	219	240	106	2882	3603



Le tableau et le graphique ci-dessus nous montrent que

- la sablière de Mont-Saint-Guibert a été fréquentée en 1993/1994 puis semble désertée jusqu'à la reprise d'activité en 2004, avec néanmoins la présence de 50 oiseaux (ou nids, les données ne

sont pas claires à ce sujet) en 1999. On y voit également que cette colonie est de loin la plus importante en fréquentation de la province avec un maximum de 523 nids en 2008.

- la colonie des décanteurs de Genappe a été active de 1994 à 2001 avec un pic de 97 nids en 1999.
- pour les colonies de Chaumont-Gistoux et Céroux-Mousty, les données sont très fragmentaires mais on peut en retenir que les premières sont toujours occupées actuellement tandis que le site de Céroux-Mousty est déserté depuis 2011. Remarquons qu'il y a 2 colonies à Chaumont. Il existe sans doute des liens entre elles mais les sites sont bien distincts et éloignés de plus de 500 m.
- la colonie de Mellery, après une amorce d'occupation en 1996 avec 3 nids, n'a vraiment démarré qu'en 2010 et se maintient au niveau d'une trentaine de nids depuis 3 ans.

Si nous situons l'occupation des colonies sur la ligne du temps, il semblerait que les oiseaux se déplacent de l'une à l'autre au fil des années. Dans les premières années de notre étude, c'est surtout la colonie de Genappe qui est active, avec jusqu'à 97 nids à son apogée en 1999. Lorsque celle-ci décline, c'est Mont-Saint-Guibert qui prend le relais, avec des nombres nettement plus élevés il est vrai. Lors du déclin de cette dernière, c'est Mellery qui semble prendre le relai.

Cette hypothèse est tentante mais semble peu vraisemblable car les oiseaux ne connaissent pas les frontières et l'effectif de la population n'est pas constant d'une année à l'autre. La suite d'apogées et de déclinés décrite ci-dessus est donc probablement fortuite.



Photo : Bruno Marchal - Mont-Saint-Guibert

En 2013, il reste 4 colonies actives chez nous, 2 à Chaumont-Gistoux (36 nids à la sablière ex-Raman + 23 nids à la sablière Hoslet), Mellery (33 nids) et Archennes (2 nids) pour un total de 94 nids.

Néanmoins, d'après un employé du site, il y aurait eu des oiseaux à Céroux-Mousty en 2012 et pour Mont-Saint-Guibert, il ne s'agit que de la première année de désaffectation du site. A suivre donc...

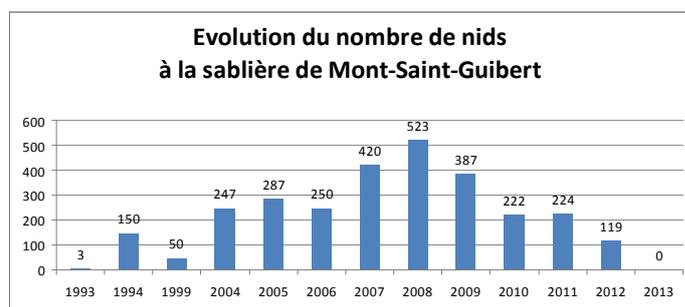
Pourquoi l'abandon des sites ?

La question qui se pose évidemment est le pourquoi de ce qui semble être une infidélité des oiseaux quant à leur site de nidification. Bien sûr, il y a d'abord la qualité du site. En effet, les oiseaux privilégient pour s'installer des parois neuves composées de matériaux meubles et difficilement accessibles à leurs prédateurs. Chez nous, il s'agit uniquement de sites artificiels créés par l'homme, sablières, décanteurs, entreprises de récupération de matériaux de construction. La qualité du site dépendra donc beaucoup de l'activité industrielle qui y est menée.

Prenons l'exemple de la colonie de Genappe située sur les décanteurs d'une sucrerie. A la fin, elle était installée sur les parois d'un bassin dont les sédiments étaient en cours de déblaiement. Celui-ci, pour une raison inconnue, n'a pas été poursuivi d'où l'affaissement progressif des parois et l'abandon des lieux par la colonie. C'est donc un changement de priorité dans les travaux d'entretien de l'entreprise qui a sonné le glas des Hirondelles de rivage à Genappe.

Et à Mont-Saint-Guibert ?

S'agissant de la sablière de Mont-Saint-Guibert, pourquoi son déclin ces dernières années et son abandon, temporaire espérons-le, cette année ?



Je cite Bruno Marchal, un connaisseur du site. A la question posée début juin "Est-ce que les falaises de la sablière auraient perdu de leur attractivité cette année (trop de cailloux dans la zone exploitée) ?", celui-ci répond :

"Le substrat est vraiment "caillouteux" (il s'agit de concrétions ferrugineuses) dans le sable maçon, zone habituellement occupée ces dernières années, et serait peut-être une cause de l'absence d'Hirondelle de rivage. Il y a une ou deux semaines j'en ai vu une toute petite dizaine creuser dans le sable béton (couche inférieure) moins parsemée de cailloux, mais juste à l'endroit où l'exploitation continue... Pourtant elles ont une falaise de 50 m disponible juste à côté pour s'y implanter.

Cela fait aussi plusieurs années que je tire la sonnette d'alarme suite à une chute rapide des effectifs. Les causes sont probablement multiples comme la situation en Afrique que nous ne pouvons gérer mais aussi un accueil dans la sablière de moins en moins "serein" par l'occupation industrielle du fond de sablière. Ajoutons à cela les conditions météo du printemps 2013 et voilà le résultat."

Bruno a noté là quelques éléments du problème : la qualité du matériau à creuser, la relative quiétude du site (même si des oiseaux peuvent nicher en plein charroi, il leur faut la tranquillité dans "leur" paroi...), la météo lors de l'arrivée des oiseaux, mais aussi ce qui se passe lors de leur hivernage en Afrique et de leurs trajets migratoires.

Quant à moi, j'ajouterais la question suivante : les oiseaux absents à Mont-Saint-Guibert cette année sont-ils bien revenus de migration mais se sont-ils installés ailleurs dans la région ? Si oui, où ? Si non, se sont-ils arrêtés en route à cause de la météo défavorable et se sont-ils installés plus au Sud ? Autant de questions sans réponse !

Et en dehors de notre province ?

Pour compléter cette étude, il faudrait pouvoir comparer ce qui se passe chez nous avec les données de nos voisins en région flamande. Il serait en effet intéressant de savoir si les oiseaux passent d'une région à l'autre pour nicher (ils ne connaissent pas les frontières des provinces !) et si globalement le nombre de nidifications reste similaire d'une année à l'autre. Ou si ce nombre est réellement en baisse, justifiant notre inquiétude.

Notons encore qu'un terrier occupé représente deux adultes et minimum quatre jeunes de l'année, parfois 6, voire plus. En extrapolant ce chiffre et en prenant par exemple pour 2012 à Mont-Saint-Guibert, 100 terriers occupés (80 à 90%) cela fait 600 oiseaux qui retourneront en Afrique contre 200 qui en sont arrivés. Coefficient tout juste bon pour le maintien d'une espèce. C'est même un peu court avec 4 jeunes mais mieux avec 6 jeunes.



Photo : Bruno Marchal - Mont-Saint-Guibert

Conclusion

Pour conclure, je ne puis que réitérer l'appel que je lançais dans le Bruant Wallon précédent : soyez attentifs et communiquez les observations d'Hirondelles de rivage que vous faites sur le site www.observations.be en précisant bien le comportement des oiseaux. N'hésitez pas à mettre des commentaires.

Et le printemps prochain, en mai-juin, lorsque vous verrez des oiseaux en vol, cherchez à savoir où ils vont. Qui sait, vous découvrirez peut-être une nouvelle colonie ! En tout cas, vous permettrez de mieux connaître cette espèce et donc de participer à sa protection.

Sources

- Jacob J.-P. et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
- Jacob J.-P. (2013) : Le suivi de l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : résultats du dénombrement de 2011 en Wallonie. www.aves.be. Onglet: Monitoring des oiseaux / Suivis des oiseaux nicheurs rares et coloniaux / Hirondelle de rivage.
- Site web www.observations.be

Les sites de grand intérêt biologique du Brabant wallon

Le Marais de Genneville

Jérémy Guyon et Hervé Paques

La réserve naturelle du Marais de Genneville, propriété de Natagora / RNOB, se situe dans la vallée de la Grande Gette sur la commune de Jodoigne. Il s'agit de la plus ancienne réserve du Brabant wallon. Lors de sa création en 1979, elle comprenait 80 ares de prairie humide, longée par la Trislaine, un petit ruisseau qui y prend sa source.

Deux événements importants ont transformé la réserve courant 2012 :

- L'acquisition d'une ancienne peupleraie marécageuse mise à blanc et attenante au site qui a fait doubler la surface des lieux ;
- Le creusement de 2 mares dans sa partie historique qui renforce l'intérêt écologique de cette zone.

Un des nouveaux objectifs de conservation sera dès lors de recréer un vaste complexe marécageux avec cariçaies, prairies humides, mares, roselières, mise en valeur de la zone de source, etc.



Photo : Mise à blanc d'une roselière - Hervé Paques

Partie historique

Prairie humide, magnocariçaie et roselière

Cette zone se caractérise par une petite mosaïque de milieux humides. On y retrouve notamment une roselière assez grande et dense. C'est un habitat favorable pour

la Rousserolle effarvate et la Rousserolle verderolle. Un nid de Rat des moissons y fut un jour découvert lors d'une gestion. L'espèce pourrait y être régulière.

On retrouve également une formation végétale typique des milieux marécageux largement dominée par les laïches des marais : la magnocariçaie. En bordure, s'ajoutent des espèces végétales à fleurs typiques des prairies marécageuses : Reine des prés, Salicaire, Angélique sylvestre, Eupatoire, Valériane. Une équisétaie, formation peu commune en Brabant wallon et dominée par les Prêles est également présente.

La Trislaine

Ce petit cours d'eau cristallin traverse la réserve avant de poursuivre son parcours au sein de pâtures bordées de saules têtards. Il s'agit d'un affluent de la Grande Gette, dans laquelle il va se jeter quelque 1000 mètres plus loin. Tout au long de son parcours dans ou le long de la réserve, la végétation aquatique est caractérisée par une forte présence de Cresson de fontaine et de Menthe aquatique. Cette abondante végétation constitue un refuge idéal pour de nombreux invertébrés aquatiques comme les gammares par exemple.

En automne/hiver, nous y trouvons régulièrement un Râle d'eau ou une Bécasse des bois fouillant la vase à la recherche de toutes ces proies. Un couple de Tadornes de Belon a passé environ 1 mois sur les berges du Chebais voisin au printemps.



Photo : Sympetrum noir (*Sympetrum danae*) - Julien Taymans

Mares

Premier aménagement au sens propre réalisé dans l'enceinte de la réserve, le creusement de deux belles mares de 50 et 250 m² a pu être entrepris à l'automne 2012 grâce au soutien financier du GAL Culturalité (voir BW n°19). Celui-ci se justifie par le caractère très humide du milieu. Ces pièces d'eau vont dès lors constituer de précieux sites de ponte pour de

nombreux batraciens (crapauds, tritons et grenouilles) mais également pour de nombreux insectes comme les libellules ou les demoiselles. Déjà 11 espèces y ont été observées depuis leur création. Les berges ont été conçues les plus douces possible afin de servir de zone de repos pour les batraciens. Le Chevalier culblanc nous y a déjà fait l'honneur de sa présence. L'entretien des mares sera assuré par un débroussaillage d'une moitié des berges en rotation d'une année à l'autre.

Nouvelles parcelles

Ancienne peupleraie

L'exploitation de cette vieille peupleraie par le propriétaire précédent a provoqué de lourds dégâts sur toute la surface des parcelles. Nous avons été confrontés à un énorme amoncellement de troncs et de branchages de toutes tailles dispersés partout, jusque dans la zone inondable centrale, l'exploitant ayant optimisé son bénéfice financier sans prendre garde au milieu naturel dans lequel se déroulait l'exploitation.

Depuis l'acquisition de ces parcelles par Natagora, en décembre 2012, bénévoles, bûcherons, jardiniers, voisins, associations locales se sont succédés pour déblayer au maximum l'amoncellement de branchages laissés en travers de la zone humide. Un beau travail collectif avec notamment l'AMO et le CRABE de Jodoigne qui sont venus à plusieurs reprises en groupes.

Les parties les plus sèches, aujourd'hui buissonneuses, avec beaucoup d'orties, abritent notamment plusieurs Rousserolles verderolles, le Gobemouche gris et la Fauvette grisette.



Photo : Floraison de la salicaire dans la nouvelle parcelle - Julien Taymans

Dans la zone centrale, le milieu est plus humide avec une roselière inondée déjà importante. La Rousserolle effarvatte, le Héron cendré et durant l'hiver 2012-2013, des Sarcelles d'hiver y trouvent refuge.

De la peupleraie, il reste encore quelques arbres qui hébergent entre autres le Pic épeichette et, en hiver, Tarins et Sizerins.

La source de la Trislaine

Préserver ce milieu de toute atteinte est essentiel car c'est en son sein que se situe la zone de source du petit ruisseau local. Il s'agit d'une source aux eaux légèrement calcaires, relativement rare dans notre province. L'eau serait de bonne qualité, si l'on se base sur les larves de perles (plécoptères) qui peuvent y être observées. Autrefois, cette source était exploitée par les riverains, comme en atteste la présence sur les cartes anciennes de sentiers y convergeant. Les habitants venaient même s'y soigner les yeux. Une source miraculeuse donc !

L'avenir

Beaucoup de travail reste à accomplir mais les premiers résultats sont déjà visibles. Le milieu ouvert humide, si rare chez nous, se recompose, doucement.

Il reste des possibilités d'extension de la réserve mais aussi des échanges constructifs avec les voisins pour accroître la biodiversité du site plus largement.

Fin 2013, un dossier d'agrément de la réserve sera introduit auprès du gouvernement wallon en vue de solliciter la reconnaissance officielle du site en tant que réserve naturelle agréée.



Photo : Le conservateur en action - Julien Taymans

Focus Assoc'

Le Contrat de rivière Dyle-Gette, un organisme dont la finalité est la restauration de la qualité de nos rivières !

Jérémie Guyon & Cathy Delcorps



La rivière n'a pas de frontières, les utilisateurs et interlocuteurs sont multiples (pêcheur, gestionnaire, naturaliste, ...), les atteintes sont de plus en plus nombreuses (déchets, rejets d'eaux usées, ...). C'est face à ce constat et au besoin émergeant d'accorder une attention plus soutenue aux cours d'eau, à l'état de dégradation parfois prononcé de ceux-ci et à la nécessité de concertation entre ses utilisateurs que l'idée est née de lancer des plates-formes de concertation autour des rivières ...

Dans le bassin Dyle-Gette, et ce depuis 1992, le Contrat de rivière réunit donc autour d'une même table les acteurs de la vallée en vue de définir ensemble un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.

Le partenariat est diversifié, regroupant les 23 communes concernées, des fédérations de pêcheurs, les gestionnaires des cours d'eau, des associations du cadre de vie et de protection de la nature, les intercommunales, les représentants agricoles, ... Une cellule de coordination fait le lien, porte une série d'actions, joue un rôle d'aide-conseil et, si nécessaire, collabore à la réalisation des actions des partenaires.

Toutes ces actions se déclinent de manière très large. La résolution des atteintes (rejets d'eaux usées, dépôts de déchets, pulvérisations en bord de cours d'eau, ...) est un axe d'actions prioritaire, que ce soit en termes pratiques ou de sensibilisation. Les réflexions menées en groupe de travail pour une meilleure prise en compte de l'écosystème rivière lors des travaux aux cours d'eau sont des actions au long cours qui évoluent favorablement, grâce notamment au soutien actif de la régionale Natagora-BW. La lutte contre les inondations est également une importante thématique locale. Consultez le programme d'actions 2011-2013 disponible sur notre site internet pour avoir une vue complète des différentes thématiques recoupées par les actions du Contrat de rivière. Voir : <http://www.crdg.be/site/programmes-dactions/pa-2011-2013.html>

Le milieu naturel n'est bien sûr pas en reste !

- Le CRDG dispose notamment d'un inventaire des sites humides d'intérêt écologique présents sur le bassin. Ces zones humides sont particulièrement sensibles car sans statut de protection. En collaboration avec Natagora-BW, des prises de contact et éventuellement des négociations sont initiées avec les propriétaires de ces zones pour en faire des réserves naturelles. Une initiative de ce type vient de se conclure de bien belle façon début juillet à Lincent.



Photo : La nouvelle réserve naturelle de Lincent - Jérémie Guyon

D'autres projets sont sous le coude ou déjà en cours de négociation... La consultation de cet inventaire est accessible via notre site internet. Voir : <http://www.crdg.be/site/etat-des-lieux-zones-humides/inventaire.html> En fonction de votre intérêt pour tel ou tel site, des groupes de travail locaux pourraient être mis en place !

- Localement, la cellule de coordination du CRDG coordonne une vaste campagne de lutte contre le développement de certaines plantes invasives en bords de cours d'eau et dans les milieux humides. Nous recherchons toujours des bénévoles pour ces chantiers. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter !
- Certains partenaires du CRDG, comme le CRABE, contribuent activement à l'entretien des réserves naturelles présentes sur le bassin Dyle-Gette (dont celles de Natagora) !
- D'autres réalisations en faveur de la nature ont également été réalisées dernièrement à notre demande par les gestionnaires des cours d'eau : une mare vient d'être creusée à Hannut dans la zone d'expansion de crue du Henri-Fontaine située le long de la N64. L'année prochaine, des travaux de réhabilitation d'un bras mort, situé le long de la Petite Gette à la limite entre Orp-Jauche et Lincent, seront effectués.
- Chaque année, le CRDG dispose d'un budget pour aider ses partenaires à la réalisation de projets locaux (panneaux, travaux de terrain, matériel, ...). Diverses zones naturelles ont déjà pu en bénéficier par le passé : la roselière de Gaillemarde (La Hulpe), la réserve de la Jaucière & la réserve du Paradis (Orp-Jauche), la réserve du Confluent (Rixensart), ... ou certaines associations : Amis du Parc de la Dyle, Lasne Nature, ...
- En 2013 et 2014, le CRDG coordonne un projet de concertation intercommunautaire avec Natuurpunt. Ce projet vise à faciliter les échanges autour de la gestion de la biodiversité en fond de vallée en Hesbaye. La régionale Natagora-BW est bien sûr le partenaire principal côté wallon. Pour votre bonne information, une action de coopération sera réalisée à l'occasion du WE intercommunautaire du 13 au 15 septembre prochain à Vissenaken ; n'hésitez pas à y participer ! Vous trouverez par ailleurs plus d'informations sur notre site internet.

Prenez soin de nos rivières et de leurs abords afin de respecter les efforts consentis par tous nos partenaires !

Jérémy Guyon & Cathy Delcorps
Avenue de Wisterzée, 56
1490 Court Saint Etienne
Tél. 010/62 04 30
Mail : contrat.riviere@crdg.be

Si vous avez envie d'en savoir plus sur le Contrat de rivière, rendez-vous sur notre site Internet : <http://www.crdg.be> et abonnez-vous à notre lettre d'information.

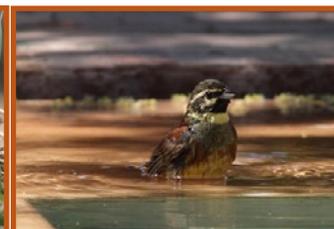
Solution du jeu

Vous l'avez trouvé, nous sommes dans la famille à l'origine de notre nom, les Bruants :

1. Bruant des roseaux
2. Bruant zizi
3. Bruant proyer
4. Bruant jaune



1



2



3



4

Photos 1, 2 et 4 : Vincent Rasson
Photo 3 : Nicolas Rasson

Promenons-nous

... dans les chemins creux et les campagnes de Jodoigne

Texte et photos : Philippe Selke

Nous vous proposons cette fois une promenade qui vous mènera sur environ 8 kilomètres à la découverte des paysages de l'ouest de la commune de Jodoigne, en Hesbaye brabançonne. Comptez deux bonnes heures. Par temps humide, certains passages peuvent être boueux. Prévoyez des bottes. En été, des portions de chemin creux sont parfois envahies par les hautes herbes et les orties.

Le départ, avec arrêt de bus (ligne 23 Wavre-Jodoigne www.infotec.be) et possibilité de parking, se fait à Dongelberg, sur la petite place formée par l'intersection de la N222 et de la rue des Etats. Un tilleul argenté, classé arbre remarquable, y est visible.

Nous empruntons la N222 (appelée à cet endroit rue Saint-Laurent) vers Jodoigne, passons outre l'entrée principale du château de Dongelberg pour, à hauteur de la rue des Carrières, pénétrer à gauche dans un chemin creux pavé qui s'engouffre entre le parc du château et le bois attenant **(1)**, en une sorte de trémie. Il devait s'agir d'une servitude permettant aux agriculteurs du village de rejoindre leurs champs de l'autre côté du domaine.



Nous passons successivement sous un ancien pont en fer forgé, marqué de la lettre Z (pour Osy de Zegwaert, riche famille de financiers propriétaires du château au 19^e siècle ?), puis sous un pont en briques. Le château de Dongelberg, aujourd'hui centre de rencontre et de retraite de l'Opus Dei, fut très longtemps la propriété de l'ONE et hébergea de nombreux enfants malades.

En été, les frondaisons cachent entièrement le ciel et nous donnent l'impression de traverser un tunnel de verdure. L'atmosphère y est quelque peu mystérieuse.

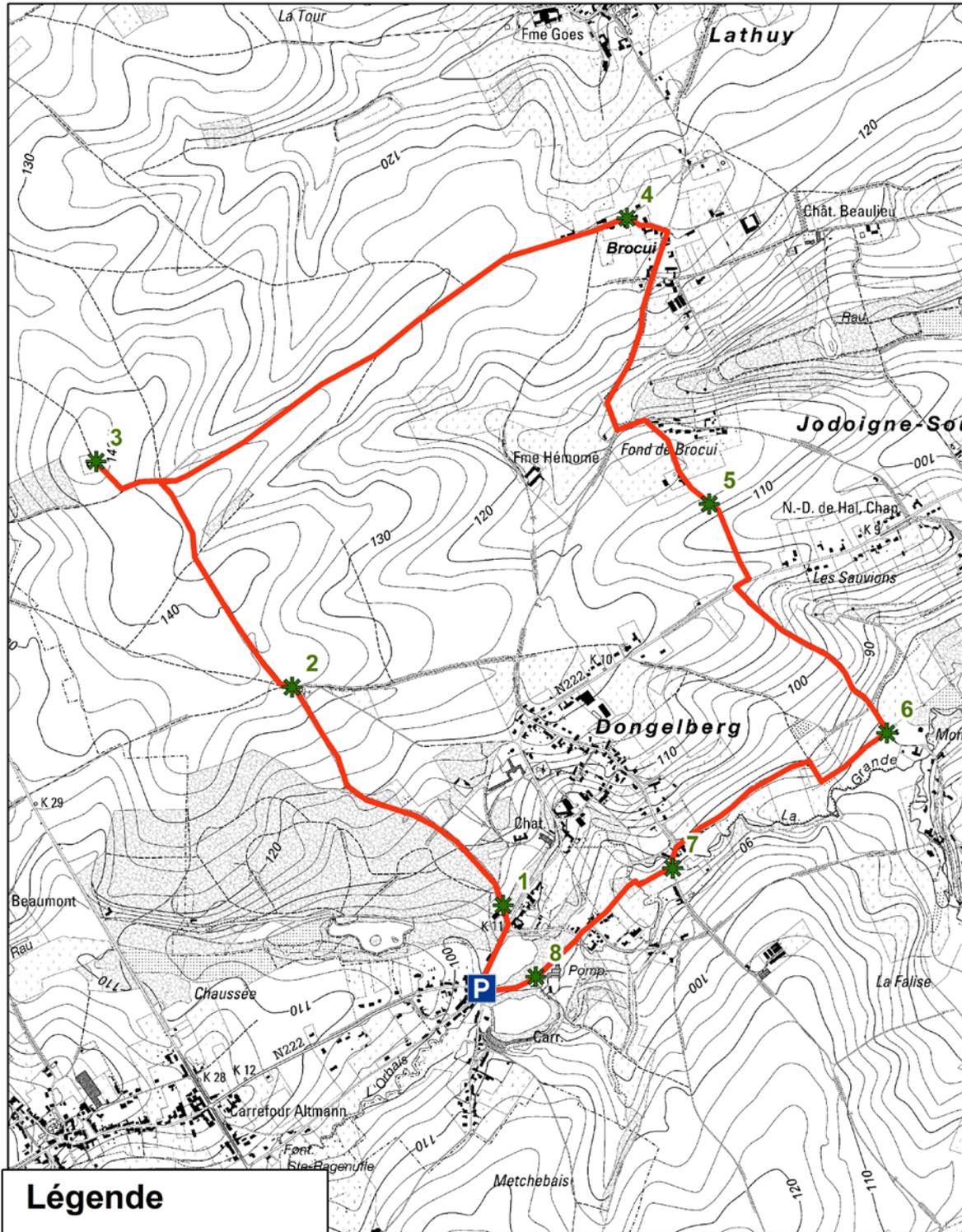
Dans le bois, dominé le long du chemin par un taillis de charmes, on peut rencontrer Pic épeiche, Geai des chênes, Sittelle torchepot, Troglodyte mignon, Fauvette à tête noire, différentes espèces de mésanges, ... La Bécasse des bois a été signalée au passage en lisière de bois. Un départ matinal pourra donner l'occasion de surprendre des chevreuils.

Sortis du bois, nous poursuivons sur ce chemin, véritable tranchée entre les champs. Bel exemple de chemin creux (appelé aussi chavée en Hesbaye), résultant du passage régulier au travers des âges des bêtes, des hommes et de leur charroi sur le limon éolien si typique de la région.

Juste avant la prochaine intersection **(2)**, une grande croix de pierre attire notre attention. Elle marque l'emplacement d'un ancien cimetière où furent enterrés des soldats français, hébergés au château de Dongelberg en 1918 et qui y moururent de la grippe espagnole.

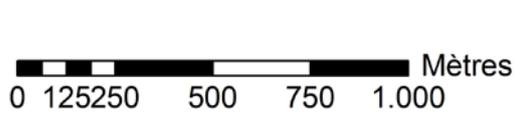


La Linotte mélodieuse est fréquente à cet endroit, et le Bruant jaune également. En période de bouquinage, les Lièvres d'Europe sont faciles à observer.



Légende

-  Itinéraire
-  Points de passage
-  Parking



© IGN

Poursuivons notre balade en direction du nord-ouest, avec le château d'eau de Roux-Miroir en ligne de mire. Le chemin creux remonte progressivement au niveau des cultures, ce qui nous donne la possibilité de repérer le Vanneau huppé. En été, l'Alouette des champs anime l'endroit de son chant. Poussons jusqu'au château d'eau et même un peu au-delà **(3)**, longer la plantation de conifères) pour obtenir un point de vue panoramique sur les paysages de Roux-Miroir. Ici aussi, des Vanneaux huppés cantonnés peuvent être découverts. En période de migration, le Milan royal a été observé à plusieurs reprises. L'un ou l'autre busard n'est pas impossible non plus.



Revenons sur nos pas pour prendre le chemin sur la gauche vers le hameau de Brocui. Nous traversons des cultures intensives peu riches en espèces : Alouette des champs, Vanneau huppé, Faisan de Colchide, Bergeronnette printanière... L'absence de haies saute aux yeux. Restons malgré tout attentifs à la présence éventuelle du Bruant proyer qui égrène son chant de mai à juillet. Ce granivore devenu rare niche encore dans la région. En début de printemps, le Lièvre d'Europe est souvent présent en nombre.

Ce chemin débouche sur la N222, appelée ici Rue de la chapelle Stevenaert, que l'on emprunte sur la droite pendant quelques mètres seulement pour prendre le chemin du Vénérable qui se transforme rapidement en un très beau chemin creux. A la belle saison, les haies d'orme champêtre et de ronces abritent notamment la Fauvette grisette et le Bruant Jaune. En migration, on peut y surprendre la Grive musicienne, tandis que la Grive litorne patrouille les terres adjacentes en se réfugiant régulièrement sur les peupliers trembles.

Par contraste, la traversée du hameau de Brocui **(4)** frappe par la diversité des espèces, la plupart commensales de l'homme, que l'on y rencontre : Tourterelle turque, Choucas des tours, Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Merle noir, Verdier d'Europe, Pinson des arbres et, en saison, Fauvettes grisette et à tête noire. Rejoignons à droite la rue du Brocui en passant par la rue Henry Pastur. Nous descendons vers le Fond de Brocui en découvrant des prairies sur notre droite. Arrivés en bas, prenons à gauche la rue Tienne Stricheaux puis montons le premier chemin carrossable sur la droite, appelé rue de la Stroulette. Après une centaine de mètres **(5)**, nous avons une vue panoramique sur les cultures. Ces terres sont le terrain de chasse de la Buse variable (on y rencontre souvent des individus très blancs), du Faucon crécerelle et des busards. La Caille des blés est parfois entendue au plus chaud de l'été.



Le chemin creux revient à la surface. A hauteur des premières maisons **(6)**, nous prenons le chemin à droite. Une petite plantation de conifères sur la droite nous donne l'occasion de rencontrer mésanges et roitelets. Le Pic vert se fait souvent entendre là où le chemin tourne vers la droite pour monter, dans les cailloux, vers une maison isolée. Longeons celle-ci en tournant à gauche sur la rue Derrière la ville (qui n'est en fait qu'un chemin carrossable). Le Lorient d'Europe

a été entendu dans les arbres en bord du cours d'eau. Au bout de cette rue, nous prenons à gauche et franchissons le ruisseau d'Orbais (7), un affluent de la Grande Gette. Même si cette partie est canalisée, la Bergeronnette des ruisseaux y a déjà été observée.

Tournons directement sur la droite dans le sentier Le long du Tram, qui longe la propriété appelée moulin d'Orbais. Nous passons à nouveau au-dessus du ruisseau : deuxième chance pour voir la Bergeronnette des ruisseaux. Un peu plus loin, nous empruntons le chemin qui part sur la gauche pour rejoindre une impasse. La végétation sur la droite du chemin nous indique le caractère humide du terrain. Sur la gauche, d'anciens vergers sont devenus des pâtures à moutons. Poursuivons tout droit dans la rue des Carrières sans la suivre quand elle tourne vers la droite. Nous nous engageons sur un chemin qui sépare les deux anciennes carrières de quartzite de Dongelberg, devenues points de captage d'eau (8). Attention : ces carrières sont clôturées et non accessibles. On peut tout juste entrevoir les falaises rocheuses de la carrière de droite à hauteur des bâtiments de la SWDE. Il s'agirait d'un habitat favorable pour le Hibou grand-duc. Un peu plus loin, l'eau gronde dans un tumulte à gauche du chemin pavé. C'est notre troisième et dernière chance de rencontrer la Bergeronnette des ruisseaux.

Le chemin débouche sur le point de départ, la boucle est bouclée.

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE (1 journée avec possibilité d'adapter à 1/2 jour)

Les bois de Sart-Messire-Guillaume à Court-Saint-Etienne

Balade nature généraliste avec attention particulière aux indices de présence animale, aux insectes, araignées, mycorhizes et à l'éthologie végétale.

Prévoir : bottes ou chaussures de marche, vêtements de circonstance, loupe et jumelles (facultatif).

RDV à 09h30 – le lieu de RDV exact sera communiqué à l'inscription. Fin vers 16h00.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres

Contact : Isabelle Pierdomenico 02 673 95 93 ou [isapi.w\(at\)gmail.com](mailto:isapi.w(at)gmail.com). Inscription obligatoire pour le mercredi au plus tard.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Rixensart-en-Fête : la Grande Bruyère à l'honneur

Stand de la régionale et découverte de la Grande Bruyère de Rixensart dans le cadre de Rixensart-en-Fête.

Lieu : parvis de la maison communale de Rixensart. Avenue de Merode, 75 à 1330 Rixensart. Entrée gratuite, de 10h à 18h.

Départ de la balade de découverte de la Grande Bruyère à 14h devant le stand de Natagora. Plus d'infos sur www.rixensart.be ou tel : 02/ 634 35 55

SAMEDI 21 SEPTEMBRE (1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache

Initiation à la fauche manuelle et/ou ramassage du foin (fauche d'une prairie) ; emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Gratuit.

Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou meno.dekeyzer(at)base.be

SAMEDI 5 OCTOBRE (1 matinée)

La campagne et les bois wavriens

Balade automnale à la recherche des oiseaux en halte migratoire.

Promenade campagnarde et forestière sur le futur site du contournement nord de Wavre.

RDV à 8h00 à la gare de Basse-Wavre, ruelle de la Gare de Basse-Wavre (fin vers 11h).

Inscription obligatoire, au plus tard le 04/10 (max. 15 personnes).

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Thierry Maniquet 0494/15 95 07 thicorhel(at)skynet.be

DIMANCHE 6 OCTOBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu

Débroussaillage, fauchage, emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 10h00 à hauteur du 37 av. P. Nicodème à Rixensart, fin prévue vers 15h30.

Possibilité de chercher des participants voyageant en train à la gare de Genval. **Inscription souhaitée**.

Gratuit. Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(at)natagora.be

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Stand dans le cadre de la « Fête de la pomme et de la nature »

Renseignements et vente sur le jardin naturel. Animations pour les enfants.

RDV : place de Communale à 1341 Céroux-Mousty (Ottignies), 9h00-17h00. Gratuit

Contact : Luc Bernard 0472/27.54.41 ou bernardl(at)skynet.be

DIMANCHE 20 OCTOBRE (1/2 journée)

La vallée de la Dyle à Bousval

Balade naturaliste générale : Stratégies de survie des plantes et des animaux pour passer l'hiver.

Prévoir : bottes ou chaussures de marche, vêtements de circonstance, jumelles (facultatif).

RDV à 09h15 – le lieu de RDV exact sera communiqué à l'inscription. Fin vers 12h30.

Inscription obligatoire pour le mercredi 16 octobre au plus tard.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres

Contact : Noël De Keyzer 0475 74 53 49 ou hysope73(at)yahoo.fr

MERCREDI 23 OCTOBRE (1/2 journée)

Ethologie au Bois des Rêves

Balade naturaliste générale et initiation à quelques concepts d'éthologie animale et végétale au gré de la promenade.

Accessible PMR

Prévoir: chaussures de marche, vêtements de circonstances, jumelles, loupe (facultatif)

RDV: à 9h, parking intérieur du bois des rêves (gratuit à cette période). Fin: vers 12h

Inscription obligatoire pour le 20/10/2013 au plus tard.

Contact: Françoise Baus 0479 890 823 ou francoise.baus(at)skynet.be.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE (1 journée avec possibilité d'adapter à 1/2 jour)

Les bois de Sart-Messire-Guillaume à Court-Saint-Etienne

Balade nature généraliste avec attention particulière aux indices de présence animale, et les dernières infos en éthologie végétale.

Prévoir : bottes ou chaussures de marche, vêtements de circonstance, loupe et jumelles (facultatif).

RDV à 09h30 – le lieu de RDV exact sera communiqué à l'inscription. Fin vers 16h00.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres

Contact : Isabelle Pierdomenico 02 673 95 93 ou isapi.w(at)gmail.com. Inscription obligatoire pour le mercredi au plus tard.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Gestion de la réserve Darquenne (Braine-le-Château)

Ramassage du produit de fauche, coupe des pruneliers.

A emporter : gants, bottes, pique-nique et éventuellement scie et/ou sécateur

RDV à 10h00 sous le Pilon Grand Place de Braine-le-Château ; fin prévue vers 16h. Inscription souhaitée.

Gratuit. Contact : Gérard Pasteleur 0476/88.15.41 ou gerard.pasteleur(at)skynet.be

La Régionale Natagora Brabant wallon, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be) (en remplaçant le (AT) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>